Montréal vendredi 7 septembre 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique 123e année N° 313 54 pages, 4 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA STATION DE MÉTRO McGILL MONTRE UN **« ENSEMBLE DE DÉFICIENCES »** PAGE **A8**



DANIEL BRIÈRE /// GAINEY VOULAIT GARDER KOIVU COMME PREMIER CENTRE **SPORTS** PAGE **1**


Bob Gainey

cyberpresse.ca
LA PRESSE


PHOTO, ALEXANDER ZEMLIANICHENKO JR., AP


PHOTO DAVE THOMPSON, AP

LE RETOUR DE LA GRANDE RUSSIE

SA DÉMOCRATIE EST VACILLANTE. MAIS SON ÉCONOMIE EST EN PLEIN BOOM.

UN DOSSIER DE MAXIME BERGERON
LA PRESSE AFFAIRES PAGES **2** ET **3**

ÉLECTIONS PARTIELLES

À VISAGE COUVERT

LES FEMMES VOILÉES POURRONT VOTER SANS SE DÉCOUVRIR LE VISAGE LE 17 SEPTEMBRE.

NOS INFORMATIONS ET LA CHRONIQUE DE MICHÈLE OUIMET
PAGE **A4**



LUCIANO PAVAROTTI

QUAND UNE GRANDE VOIX S'ÉTEINT

ARTS ET SPECTACLES PAGES **1** À **3**

MULRONEY CONTRE BOUCHARD

« J'ai été idiot de placer ma loyauté, mon amitié (...) dans un homme incapable de redonner ces mêmes sentiments. »
— Brian Mulroney

PAGE **A5**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Ma carrière de duos virtuels commence ! »
- Luciano Pavarotti

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

Sommet de l'APEC Lutte contre les changements climatiques

HARPER VEUT MONTRER LA VOIE AU RESTE DU MONDE

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ENVOYÉ SPÉCIAL
AUSTRALIE

SYDNEY — Le premier ministre Stephen Harper croit dur comme fer que le Canada est devenu un modèle dans le monde en matière de lutte contre les changements climatiques.

Et même si le plan vert de son gouvernement conservateur est sévèrement critiqué au pays par les trois partis de l'opposition et les groupes écologistes qui le jugent tous insuffisant, Stephen Harper exhorte la communauté internationale à s'inspirer de « l'approche équilibrée » du Canada.

Dans un discours majeur devant quelque 200 leaders politiques et gens d'affaires des 21 pays de l'Asie-Pacifique, hier, M. Harper a affirmé que « la menace grandissante des changements climatiques est l'un des défis de politique publique les plus importants de notre époque ».

›Voir APEC en page A12

Quand un faux ben Laden fait la barbe à la sécurité



PHOTO AUSTRALIAN BROADCASTING CORPORATION VIA APTN / AP

Des comédiens australiens, dont l'un était déguisé en Oussama ben Laden, ont utilisé le drapeau canadien pour mettre les services de sécurité de l'Australie, hôtesse du sommet de l'APEC, dans l'embarras. Se promenant dans un faux convoi officiel de trois limousines, ils sont parvenus à franchir deux contrôles de sécurité pour se retrouver à 10 m de l'hôtel où séjourne le président américain George Bush. L'affaire n'a pas amusé la délégation canadienne dirigée par Stephen Harper. Surtout qu'une vidéo d'Oussama ben Laden devrait être diffusée dans les prochains jours, à la veille du sixième anniversaire des attentats du 11 septembre. **À lire en page A18.**

FUTURE BOUTIQUE À MONTRÉAL

Apple veut mettre les parcomètres dans la corbeille

SARA CHAMPAGNE

Le géant Apple, qui projette d'ouvrir ses portes au centre-ville de Montréal prochainement, a tenté en vain de faire enlever des parcomètres devant son futur magasin. Soucieuse de son image design, la firme américaine a offert à la Ville de Montréal l'équivalent des recettes de ces appareils jugés peu esthétiques, soit près de 35 000$ pour cinq ans, a appris *La Presse*.

Peine perdue. L'arrondissement de Ville-Marie, qui confirme avoir reçu la demande en mars dernier, a refusé ce traitement de faveur jugé « inacceptable ». Les trois bornes électroniques, situées en face du 1321 Sainte-Catherine Ouest, et voisines de la maison Ogilvy, sont donc là pour rester.

›Voir APPLE en page A13

La rigueur du Négociateur
PATRICK LAGACÉ PAGE **A2**



RENÉ LÉVESQUE

UN LIVRE-HOMMAGE DE LOUISE BEAUDOIN ET FRANÇOIS DORLOT

INTIME • IMPOSANT • BEAU • 128 pages TOUT EN COULEURS

Les Éditions LA PRESSE

cyberpresse.ca/librairie

3505256A

DISPARITION DE CÉDRIKA PROVENCHER

À LA RECHERCHE D'UNE

Les propriétaires d'une Aerostar rouge vont respirer plus à l'aise. C'est finalement une Acura que cherche la Sûreté du Québec relativement à la disparition de la petite Cédrika Provencher. Rouge elle aussi, avec des poignées chromées. Conduite par un francophone blanc et de carrure moyenne. Cette description à la fois vague et précise alimentera-t-elle une nouvelle chasse au kidnappeur ? Car dans ce genre de drame, la frontière entre vigilance et paranoïa est parfois ténue.

MARIE-ÈVE LAFONTAINE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Après cinq semaines d'enquête menée par une cinquantaine de policiers qui ont regardé à la loupe pas moins de 4000 informations, voilà que la Sûreté du Québec a été en mesure de dévoiler, hier, la description d'un véhicule et d'un homme qui seraient reliés à la disparition de Cédrika Provencher.

Les policiers sont à la recherche d'une Acura de couleur rouge construite entre 2002 à 2004. Il s'agit d'une voiture quatre portes dont les poignées sont chromées. L'intérieur est beige et la transmission est manuelle. Le véhicule n'est pas muni de vitres teintées ni d'un aileron arrière.

Pour ce qui est du conducteur, c'est un homme à la peau blanche, aux cheveux châtains, âgé de 30 à 40 ans. Il est de stature moyenne et s'exprime en français. Il portait un bermuda, un gilet ou une chemise à manches courtes et des sandales.

«Il ne faut pas oublier une chose. Cet homme peut être votre frère, votre père, votre oncle. Ça peut être un ami, un collègue de travail, une connaissance. On attend encore aujourd'hui, cinq semaines plus tard, les appels de gens qui nous ont aidés et qui vont continuer de nous aider», espère le lieutenant François Doré, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Mais pourquoi avoir attendu si longtemps avant de briser le silence? «Si on avait été capables de diffuser l'information avant, on l'aurait fait», assure l'inspecteur Martin Prud'homme. «Oui, on a pris cinq semaines avant de diffuser l'information, par contre, on voulait être certains qu'on parlait du bon véhicule», ajoute-t-il.

Ce dernier a également rappelé que les enquêteurs ont dû éplucher 4000 informations avant d'en arriver à cette piste qualifiée par la Sûreté du Québec de «plus qu'intéressante». «C'est important de vous mentionner que la journée où on décide de vous donner certaines informations, il faut être certain. Imaginer 4000 informations, le nombre de marques de voitures, le nombre de descriptions physiques qu'on a reçues. Si on avait diffusé l'ensemble des descriptions de véhicules qu'on a reçues, ce serait incroyable aujourd'hui le temps que ça prendrait juste pour les énumérer. Aujourd'hui, on était prêts à vous diffuser l'information», explique l'inspecteur.

«Il ne faut pas oublier une chose. Cet homme peut être votre frère, votre père, votre oncle. Ça peut être un ami, un collègue de travail, une connaissance. »

Évidemment, la Sûreté du Québec est consciente que cinq semaines plus tard, le véhicule recherché a peut-être changé d'aspect de façon radicale ou qu'il a peut-être même disparu de la carte.

«Oui, c'est sûr que le véhicule peut avoir disparu. Il peut avoir été repeint ou même vendu, mais il y a des gens qui se souviennent», note le lieutenant Doré. «Est-ce qu'on ne connaît pas une personne parmi ses proches, ses amis, qui a ce type de véhicule-là? Un véhicule qui a disparu, qui a changé. Ce sont des informations que l'on veut connaître», ajoute-t-il.

Même chose pour l'individu qui a aussi pu modifier son physique au cours des dernières semaines.



PATRICK LAGACÉ

La rigueur du Négociateur

La scène se passe au *TVA 17 heures*, lundi, à 17h21.

Pierre Bruneau, chef d'antenne: On vient de retrouver la fameuse camionnette rouge...

Claude Poirier, reporter: Oui, elle a été localisée, Pierre, il y a quelques instants, coin Langelier et Sherbrooke, dans le secteur est de Montréal, près du stationnement d'un motel, un motel qui est situé Langelier-Sherbrooke. Y a un citoyen qui a appelé pour me dire qu'il y a un char... une voiture de police qui est derrière la camionnette. Y'a personne à l'intérieur. C'est la même camionnette qu'on recherche, la Ford de couleur bourgogne, avec des rideaux à l'arrière. Donc, c'est un élément très important. Ça vient de se produire, Langelier et Sherbrooke, dans l'est de Montréal...

Lundi, donc, Claude Poirier, a annoncé live à TVA la découverte de la «fameuse» Ford Aerostar bourgogne. Celle dans laquelle un témoin jure avoir vu une fillette bâillonnée (Cédrika?), samedi, dans le parking d'une épicerie de Saint-Léonard.

Lundi, 727 000 personnes ont regardé le bulletin de Pierre Bruneau.

Lundi, 727 000 personnes ont vu le Négociateur lancer en ondes une information fausse et non vérifiée. Il ne s'agissait pas du véhicule recherché.

////////////////////////////

La police savait depuis le début de l'après-midi de lundi qu'un vieux véhicule rouge était stationné dans le parking du motel Le Marquis. Une trentaine de personnes ont appelé pour signaler que le «fameux» Aerostar bourgogne était là. Sauf que c'était un Econoline, pas l'Aerostar. Fausse alerte.

Voici pourquoi l'info fausse lancée est potentiellement dangereuse: parce des gens du «secteur est de Montréal», comme l'a dit Claude Poirier, se sont rendus coin Langelier et Sherbrooke, pour voir, pour écornifler.

Primo, le chauffeur de l'Econoline, s'il avait été sur les lieux, aurait rencontré un petit attroupement convaincu – Claude Poirier l'a dit! – que ce véhicule était celui d'un kidnappeur présumé. Joli lynchage en vue.

Deuzio, si ce véhicule avait été celui d'un présumé kidnappeur, le petit attroupement aurait pu joliment souiller la scène de crime, en l'occurrence le véhicule.

Question: suffit-il, pour que Claude Poirier lance une bombe en direct, que quelqu'un l'appelle, tout simplement? Que quelqu'un laisse un message sur sa légendaire boîte vocale, cette bébelle de Bell qu'il cite si souvent en ondes, comme source de ses infos?

Question: suffit-il, pour que Claude Poirier lance une bombe en direct, que quelqu'un l'appelle, tout simplement?

Je demande ça comme ça, en passant. Parce que selon les flics, Claude Poirier n'a jamais parlé à la police de Montréal avant de balancer son scoop en ondes, lundi dernier.

Je n'ai rien contre la course aux scoops. Je crois que des journalistes ratoureux et acharnés qui cherchent des exclusivités, c'est bon pour la liberté de la presse, c'est bénéfique pour le droit du public à l'information. Sauf qu'il faut vérifier. Il faut valider.

Les flics ne rappellent pas? On attend. Quitte à sortir la nouvelle au bulletin de 22 h.

Dans la fiction, on peut toujours demander aux scénaristes de payer les pots cassés, de sauver le cul du Négociateur. Mais dans la vraie vie, c'est plus compliqué.

////////////////////////////

Quelqu'un devrait dire à Claude Poirier qu'il est devenu un acteur de l'affaire Cédrika et que son jugement en souffre. Et si un boss de l'info de TVA est incapable de le faire, il faudra peut-être demander à un boss des variétés. Ça presse.

Sinon, peut-être que Pierre Bruneau pourrait parler à Claude Poirier, lui répéter ce qu'il a clamé, le 26 mars, à l'intention de Radio-Canada qui venait de gaffer en pleine soirée électorale: «Rigueur, rigueur, rigueur.»





SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES **12**
Astrologie du jour	AFFAIRES **10**
Bourses	AFFAIRES **6**, **7** et **8**
Décès	AFFAIRES **11**
Forum	A **20** et A **21**
Monde	A **18** ET A **19**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Nuageux en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum **31**, minimum **22**. SPORTS **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca



DISPARITION DE CÉDRIKA PROVENCHER

ACURA ROUGE

«Il est très important aujourd'hui de porter attention au comportement de cet homme qui aurait pu changer son apparence. Quant on parle d'apparence, on parle de barbe, de cheveux, de moustaches, de lunettes également, mais aussi d'habitudes de vie, de comportement», explique l'inspecteur Prud'homme.

Trop tôt pour un portrait-robot

La description plutôt vague de cet homme ne risque pas de se traduire en un portrait-robot pour l'instant.

«Pour avoir un portrait-robot de qualité, ça prend certains détails. Ça prend un minimum de détails pour ne pas être dans la confusion totale avec une image ou un portrait qui ne serait pas réel», précise M. Prud'homme.

Le numéro pour joindre la Sûreté du Québec relativement à la disparition de Cédrika Provencher est le 1-800-659-4264.

CHRONOLOGIE D'UNE DISPARITION

La SQ a expliqué, hier, la chronologie des événements qui ont mené à la disparition de Cédrika Provencher, vue pour la dernière fois à 20 h 27, le 31 juillet.

› **29 juillet, parc Chapais.** Un homme s'approche des jeunes filles en leur disant qu'il recherche un petit chien noir et blanc.
› **30 juillet, parc Chapais.** Un homme aborde encore des jeunes filles en disant qu'il cherche un chien. Une des enfants était là la veille. Elle croit qu'il s'agit du même individu.
› **31 juillet, vers 18 h.** Cédrika Provencher quitte son domicile pour aller jouer avec une amie.
› **31 juillet, 19 h 15, place René-Matteau.** Une Acura rouge se stationne. Un homme en sort et se rend dans un bois. Quelques minutes plus tard, il ressort du bois presque au même moment que deux jeunes filles, dont une qui serait Cédrika, qui cherchait un chien.
› **31 juillet, 20 h.** Cédrika est vue avec son vélo à l'angle du boulevard des Chenaux et de la rue Chapais. Elle cherche un petit chien.
› **31 juillet, 20 h 27.** Cédrika est vue pour la dernière fois. Elle est toujours sur son vélo, dans le même secteur.
› **31 juillet, 20 h 30.** Le vélo de Cédrika est retrouvé à l'angle des rues Chapais et Chabanel par trois jeunes. «Entre 20 h 27 et 20 h 30, on pense que c'est à ce moment-là que Cédrika a disparu», indique le lieutenant François Doré. Depuis, le mystère est complet.
– Le Nouvelliste



PHOTO RYAN REMIORZ, PRESSE CANADIENNE

Cinq semaines après la disparition de Cédrika Provencher, la Sûreté du Québec croit avoir une bonne piste : une Acura rouge construite entre 2002 et 2004.



RIMA ELKOURI

La paranoïa au temps de Cédrika

«Maman, est-ce qu'on va au parc?»

La question n'en était pas une. C'était un ordre, ou une douce imploration, disons.

D'accord, allons au parc. Il était 17 h 30. On a appelé les cousins. Rendez-vous au parc dans 15 minutes, OK?

L'air était doux. Une belle soirée de fin d'été. Une brise fraîche qui annonçait l'automne. Il y avait des dizaines et des dizaines d'enfants au parc. La cohue autour des balançoires. On aurait dit une soirée d'adieu à l'été. On aurait dit que c'était la dernière chance de se balancer avant le printemps prochain.

Fiston gambadait dans l'herbe avec ses deux cousins. Son petit frère rêvassait dans sa poussette en regardant les arbres. La lumière de fin de journée était magnifique. Je me suis assise sur un banc. J'ai sorti mon appareil photo. J'ai pris quelques photos des enfants qui jouaient.

Tout à coup, une voiture de police est arrivée avec ses gyrophares. Une mère s'est penchée vers le policier au volant. Elle a pointé en direction d'une voiture grise, a dit quelque chose que je n'arrivais pas à entendre. Les policiers ont démarré en trombe. Ils ont suivi à vive allure la voiture désignée par la dame, puis l'ont interceptée un coin de rue plus loin. Ils ont demandé aux deux hommes qui étaient à bord d'en sortir.

Que s'était-il passé? Qu'ont donc fait les deux hommes pour qu'on envoie la police à leurs trousses? Avaient-ils volé un sac à main? Non. Ils prenaient des photos d'enfants dans le parc. Une maman leur a demandé d'arrêter. L'un d'eux lui a répondu par un sympathique: «Fuck you!» Un papa s'est interposé. Il y a eu escalade verbale. Le mot «pédophile» a été lancé. Le 9-1-1 a été composé. Les deux hommes ont pris la fuite en voiture, avant d'être rapidement rattrapés par les policiers.

J'ai d'abord cru qu'on était en pleine paranoïa au temps de Cédrika. Voyons donc! Deux gars qui prennent des photos dans un parc, c'est quoi le problème? J'en prenais des photos, moi aussi! Va-t-on appeler Claude Poirier chaque fois qu'un homme s'assied sur un banc de parc? On n'a plus le droit d'immortaliser une belle soirée d'été, les enfants qui rient, le bébé dans la poussette? On n'a plus le droit d'être des touristes dans cette ville?

J'ai d'abord cru qu'on était en pleine paranoïa au temps de Cédrika. Voyons donc! Deux gars qui prennent des photos dans un parc, c'est quoi le problème?

J'ai d'abord pensé à cette méfiance, parfois maladive, qui s'empare des parents. Puis, je me suis approchée des deux hommes interrogés par les policiers. Je les ai vus de près. Deux hommes dans la cinquantaine. L'un portait des lunettes fond de bouteille et un pantalon de jogging gris trop large, remonté trop haut. L'autre, bedonnant et hirsute, tiré à aucune épingle, tout vêtu de noir. Pas l'air d'innocents promeneurs. Pas l'air de touristes. Pas l'air de joggeurs. Pas l'air de photographes. Pas l'air d'anthropologues intéressés par la vie urbaine de l'enfant d'âge préscolaire. Que faisaient-ils dans ce parc? Pourquoi prenaient-ils des photos d'enfants qui n'étaient pas les leurs?

Je les ai vus et ma belle soirée de fin d'été s'est arrêtée là. Je les ai vus et je me suis dit que les parents qui avaient appelé le 9-1-1 avaient bien fait. En même temps, j'étais bien consciente que les critères qui m'amenaient à cette conclusion étaient pour le moins arbitraires et pouvaient conduire à de l'abus. Pas l'abus d'enfants. Mais l'abus de pouvoir. Car qui au juste peut, par un simple coup d'œil, déterminer de quoi a l'air un pédophile? La marge d'erreur est large...

Depuis, la sécurité autour de ce parc a été resserrée. On ne badine pas avec ce genre de choses et c'est tant mieux. Dans certains parcs, aux abords des pataugeoires, on interdit déjà aux gens, parents inclus, de prendre des photos. Dans d'autres, on leur demande de ne pas dévêtir leurs enfants en public, mais dans les vestiaires prévus à cette fin, à la suite de quelques incidents louches signalés.

Tout le monde est en faveur de la vigilance. Tout le monde est contre la pédophilie. Le hic, c'est de savoir jusqu'où on va. Va-t-on se méfier de tous les hommes seuls en pantalon de jogging traînant dans les parcs?

Cédrika Provencher manque toujours à l'appel. L'ADQ, qui n'en manque pas une, en a profité pour réclamer une consultation publique sur la délinquance sexuelle. Où s'arrête la vigilance? Où commence la paranoïa? Et où commence la récupération éhontée de la paranoïa?

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse: rima.elkouri@lapresse.ca



MICHÈLE OUIMET

Le feu aux poudres

Mais qu'est-ce qui a piqué le directeur général des élections du Canada, Marc Mayrand?

Hier, il a annoncé qu'une femme portant le niqab, un voile qui cache entièrement le visage sauf les yeux, peut voter si elle présente deux cartes d'identité. Une décision hautement controversée qu'il nous a balancée en pleine figure, comme ça, à la veille du vote par anticipation qui commence aujourd'hui.

Il n'y a eu ni débat ni discussion. Rien. À peine un petit communiqué chenu qui est tombé en fin de journée.

Le 17 septembre, il y aura trois élections partielles fédérales, dont une dans Outremont, une circonscription multiethnique.

Pourtant le Québec s'est déjà payé un psychodrame avec une histoire de niqab et de vote. C'était en mars, à la veille des élections provinciales. Le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, avait décrété que les femmes voilées pouvaient voter.

Le bureau de Me Blanchet avait été inondé d'appels et de courriels indignés. Sur internet, des gens affirmaient qu'ils se présenteraient dans des bureaux de vote avec un masque.

Pour préserver la « sérénité du processus électoral », Marcel Blanchet avait finalement reculé et interdit le port du niqab. Les libéraux, les péquistes et les adéquistes avaient unanimement appuyé sa décision.

Le niqab n'est pas un simple bout de tissu. Au contraire. Il nous jette en pleine figure l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Visiblement, Marc Mayrand n'a pas retenu la leçon. Il était peut-être en voyage intergalactique lorsque la controverse a éclaté.

Le pire, c'est que l'histoire se présente de la même façon. En mars, un journaliste avait posé une question hypothétique au bureau de Marcel Blanchet: une femme voilée peut-elle voter?

Même scénario cette semaine. Mardi, un journaliste de CJAD a appelé au bureau du directeur des élections du Canada. Il n'y avait ni plainte ni demande provenant des musulmans, qu'une simple question de journaliste.

Me Mayrand a rapidement examiné la chose et hier, il a tranché, benoîtement, comme si la question n'avait aucune charge émotive.

Selon les organisations musulmanes, très peu de femmes portent le niqab au Québec. Alors pourquoi cette décision qui arrive comme un cheveu sur la soupe? Le directeur général cherche le trouble? Il n'a pas assez de travail? Il s'ennuie? Si oui, il risque d'être drôlement occupé dans les prochains jours. Il vient de créer une crise de toutes pièces.

////////////////////////

Parlons du fond de la question maintenant. Je suis généralement en faveur des accommodements raisonnables. J'étais d'accord avec le port du kirpan à l'école, l'érouv dans Outremont, la souccah sur les balcons des condos. C'est pour vous dire.

Mais le niqab? Non, c'est trop. Tout simplement trop. Le niqab n'est pas un simple bout de tissu. Au contraire. Il nous jette en pleine figure l'inégalité entre les hommes et les femmes et il rappelle la charia, la loi islamique où les femmes sont traitées comme des mineures.

Si des musulmanes veulent se promener dans la rue avec leur niqab, libre à elles, mais les institutions publiques ne doivent pas céder un pouce. Donc pas de niqab à l'école, dans les tribunaux, les bureaux de vote, les aéroports.

Cette controverse autour du niqab arrive à un bien mauvais moment. Lundi soir, la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables commence ses travaux à Gatineau. Au menu, des audiences où le grand public pourra prendre le micro et dire ce qu'il pense. Il n'y aura aucun filtre. Ça promet. Tout est en place pour des dérapages. Certains risquent d'en profiter pour se vider le cœur et vociférer contre les « maudits » immigrants.

Le feu couve et, avec cette histoire de niqab, le directeur général des élections vient de fournir l'huile.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca



PHOTO DAVE THOMPSON, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Les femmes qui portent le niqab pourront voter sans se découvrir le visage, aux élections partielles du 17 septembre, à condition de montrer deux pièces d'identité.



Le port du voile permis aux élections fédérales

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Les femmes voilées pourront voter sans se découvrir le visage aux élections partielles du 17 septembre. C'est ce qu'a annoncé Élections Canada, faisant fi de la controverse qui a éclaté au Québec aux dernières élections.

Selon les nouvelles directives publiées cette semaine, toute électrice pourra dorénavant se présenter le visage couvert dans un bureau de vote canadien, à condition de montrer deux pièces d'identité reconnues, comme une facture d'Hydro et un permis de conduire. Elle pourra également le faire en étant au préalable identifiée sous serment par un autre électeur de la même circonscription.

Ces nouvelles règles seront appliquées pour la première fois aujourd'hui dans trois circonscriptions du Québec, à l'occasion du vote par anticipation qui commencera dès midi. Elles découlent de l'adoption du projet de loi C-31 en juin dernier. En vertu de ces modifications à la loi électorale, les électeurs devront pour la première fois s'identifier et prouver leur adresse à l'occasion d'une élection fédérale.

« Nous devions prendre en considération toutes les contingences. Et cette question en est une », a expliqué hier le porte-parole d'Élections Canada, John Enright, au sujet du vote des femmes voilées.

Rappelons que le vote d'électrices portant la burqa ou le niqab avait déclenché une véritable polémique lors des élections québécoises, il y a quelques mois. Le directeur général l'avait d'abord permis. Mais plusieurs citoyens avaient menacé d'aller remplir leur devoir démocratique déguisés en mascotte Youppi! ou en monstre de Frankenstein. Les chefs de parti, André Boisclair en tête, s'étaient prononcés contre cette politique.

Devant le tollé et trois jours avant le scrutin, le DGE québécois Marcel Blanchet avait fait marche arrière, invoquant une disposition d'exception pour modifier la loi en catastrophe et interdire le vote voilé. Cette disposition, temporaire, n'est depuis plus en vigueur. Une porte-parole du DGEQ a toutefois confirmé hier que la position de Me Blanchet n'avait pas changé et que celui-ci encourageait les députés de l'Assemblée nationale à modifier la loi pour l'interdire à leur tour.

DGEC et politiciens laconiques

Comment expliquer qu'Élections Canada n'ait pas tenu compte de ce tollé? « Notre responsabilité est l'administration de la loi électorale fédérale. Pour ce qui est des lois provinciales, elles sont différentes et on ne les gère pas », a simplement répondu John Enright.

Les politiciens fédéraux sont restés tout aussi laconiques, hier, et aucun parti n'a voulu prendre position.

« Le Bloc québécois fera des pressions auprès du Directeur général des élections du Canada pour qu'il réévalue sa position, comme l'avait fait le Directeur général des élections du Québec. Si toutefois sa position reste la même, le Bloc s'y soumettra », a répondu la porte-parole de la formation souverainiste, Karyne Duplessis Piché.

Sitôt publiée sur Cyberpresse en fin d'après-midi, hier, la dépêche de la Presse Canadienne a échaudé les esprits. Quelques heures après sa publication, plusieurs internautes avaient réagi, parfois avec violence. « Selon toute évidence, il y a des gens qui n'ont pas compris le message de la population. Aux prochaines élections, j'irai voter avec un masque de gardien de but et un couteau de boucher », a écrit l'un d'eux, sous le pseudonyme *mad dog*. Le ton général est à la stupéfaction.

M. Enright a par contre tenu à préciser que « si une personne se présente avec un masque au bureau de vote, on va lui demander de l'enlever. Et si cette personne refuse, on va lui demander de quitter le bureau de vote ».

Si les politiciens et Élections Canada ont semblé pris de court par la situation, d'autres n'ont pas hésité à emboîter le pas aux citoyens et aux internautes, dont la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin. Lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, elle a repris essentiellement la position prônée durant la dernière campagne.

« Nous sommes surprises que le DGEC ait émis un point de vue sans tenir compte, semble-t-il, du tollé qu'avaient soulevé à peu près les mêmes recommandations lors de la dernière campagne électorale québécoise », a-t-elle dit. « On pense et on réitère que les femmes qui portent le niqab ou la burqa doivent s'identifier comme le font toutes les électrices et tous les électeurs. C'est une règle obligatoire qui doit s'appliquer sans distinction de sexe ou de religion. »

Le président du Congrès islamique canadien, le Dr Mohamed Elmasry, croit pour sa part que le système électoral canadien devrait exiger que les femmes voilées montrent leur visage, mais devant une autre femme et à l'abri du regard des hommes. « Le Congrès est contre toute forme de discrimination, mais en même temps, les gens doivent être identifiés lors des élections », a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit là de la méthode utilisée dans plusieurs pays musulmans.

LES RÉACTIONS DES LECTEURS
À LIRE EN PAGE A20





YVES BOISVERT

À la défense de Charles Taylor

Bien sûr, ils ont été maladroits. Bien sûr, Gérard Bouchard parle beaucoup trop pour un gars qui est payé pour écouter. Bien sûr, il y a quelque chose de comique dans le spectacle de ces deux intellectuels dégingandés qui mettent leurs overalls pour aller consulter le peuple dans son habitat naturel.

Je leur trouve certains matins quelque chose de Bouvard et Pécuchet, ces formidables personnages de Flaubert, fonctionnaires à la retraite installés dans un village de province qui se lancent avec un enthousiasme juvénile dans tous les champs de la connaissance, bardés de livres et d'idées reçues. Les voici agronomes, chimistes, archéologues, pour avoir lu les manuels. Ils se mettent sans cesse les pieds dans les plats, mais aucun désastre ne les arrête. Dans leur cours de chimie, « ils apprirent d'abord que les corps simples sont peut-être composés ». C'est une leçon qui vaut dans d'autres domaines…

Enfin, tout ça, je l'ai bien vu. Les commissaires Bouchard et Taylor ont été vertement critiqués, c'est de bonne guerre.

Ce qui ne l'est pas, c'est le procès d'intention par insinuations et par association qu'on est en train de faire sur certaines tribunes à Charles Taylor.

////////////////////////////

Que lui reproche-t-on? D'avoir reçu ce printemps ce que certains appellent le « Nobel » de la religion. Il s'agit du prix Templeton. Il est donné par la fondation du même nom depuis 1973. La première lauréate a été mère Teresa. À ses débuts, la vocation religieuse était dominante. Billy Graham l'a reçu, de même que des religieux catholiques, protestants, juifs, hindous, musulmans. L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne l'a remporté en 1983. Mais ces dernières années, le prix a récompensé surtout des universitaires qui avaient en commun de vouloir « réconcilier » science et religion.

Peu d'intellectuels québécois peuvent se vanter d'avoir contribué avec autant d'intelligence, de pertinence et d'assiduité au débat public.

Cette vision a été critiquée par plusieurs scientifiques. Un de ceux-là, Sean M. Carroll, cosmologue au California Institute of Technology, que j'ai joint hier, croit qu'il est tout simplement impossible de réconcilier la science et la religion. La science nous apprend chaque jour un peu mieux que les explications religieuses du monde ne tiennent pas, dit-il, et on a de bonnes raisons de croire qu'un jour la science pourra expliquer le fonctionnement du monde en entier.

On l'a compris, le professeur Carroll est athée. Cela ne l'empêche pas de respecter ses collègues croyants, notamment Freeman Dyson, physicien et mathématicien, récipiendaire du prix en 2000. « Je ne prétends pas qu'il aurait dû le refuser, moi-même je l'accepterais, et en voyant leurs critères, je crois que je serais un candidat formidable, car je prône une meilleure compréhension du monde et la paix! Mais voilà, je suis athée, alors ils ne me le donneront pas. »

////////////////////////////

Il y a donc un débat philosophique légitime sur la nature de ce prix très publicisé. Par ailleurs, la fondation Templeton, ou certains de ses membres, aurait des liens avec des groupes religieux aux idées néo-conservatrices, certains étant des créationnistes, d'autres, nous dit-on, étant farouchement opposés à l'immigration.

Donc… Donc quoi? Donc, Charles Taylor, un des philosophes occidentaux les plus respectés de notre temps, serait disqualifié comme commissaire parce que des gens liés à la fondation qui lui a versé un prix de 1,5 million sont des individus bornés?

C'est une accusation grotesque. Le prix lui-même n'est aucunement empreint de cette idéologie. Charles Taylor a beau être un catholique pratiquant, ce qui n'est pas (pas encore) un crime, c'est clairement un catholique « de gauche » aux idées réformatrices. C'est aussi un des fondateurs du NPD, dont il a été candidat, c'est un homme aux vues larges et généreuses. Rien, jamais, de ce qu'il a écrit ou dit ne permet de l'associer à des idées anti-darwiniennes ou anti-immigration. La vérité est à l'opposé. L'associer à des créationnistes et des bâtisseurs de clôture est injurieux et ridicule.

M. Taylor ne se contente pas de voler très haut dans les sphères de la pensée. C'est un homme engagé dans l'action concrète, dans sa société. Cet homme qui avait une chaire de philosophie à Oxford a choisi de revenir ici parce qu'il est attaché à Montréal et à son pays.

Je n'ai pas lu les ouvrages savants de M. Taylor, mais je l'ai entendu maintes fois dans des entrevues, j'ai lu ses commentaires sur un grand nombre de sujets d'actualité depuis 25 ans. Peu d'intellectuels québécois peuvent se vanter d'avoir contribué avec autant d'intelligence, de pertinence et d'assiduité au débat public. Même de ses travaux philosophiques, il sait parler avec clarté.

Il est pratiquant. Et alors? Un athée pourrait tout aussi bien être attaqué: les groupes religieux, au cœur des débats d'accommodement raisonnable, s'en plaindraient.

On peut trouver un président de commission d'enquête qui n'a rien à voir avec les commandites. Mais on ne peut trouver un seul être humain, du moins sur cette planète, qui ne soit en conflit d'intérêts objectif sur les questions d'identité et de religion.

Mais on aurait beau chercher sur cette même planète un homme ouvert d'esprit, rompu aux questions d'éthique, de rapports communautaires, de nationalisme, d'identité nationale et d'identité profonde au sens philosophique, on ne trouverait personne de mieux qualifié que Charles Taylor.

Ça ne le met pas à l'abri de la critique. Mais qu'au moins cette critique soit fondée sur des actes, des paroles, des faits. Pas du commérage et des associations.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
yves.boisvert@lapresse.ca

AUTOBIOGRAPHIE DE BRIAN MULRONEY

L'ancien premier ministre ne pardonne toujours pas la « trahison » de Lucien Bouchard

TORONTO STAR

À la fin de sa carrière comme premier ministre, en 1993, Brian Mulroney nourrissait de sérieux doutes que le Canada puisse encore être sauvé. Presque deux décennies plus tard, il ne pardonne pas la « trahison » de Lucien Bouchard, qu'il accuse d'avoir comploté avec Jacques Parizeau. Et il estime que Pierre Elliott Trudeau a été étonnamment complaisant avec les nazis.

C'est ce qu'on apprend dans son autobiographie dont le *Toronto Star* a obtenu un exemplaire. Les quelque 1100 pages de l'ouvrage, qui sera officiellement lancé lundi, décrivent la montée du p'tit gars de Baie-Comeau, ses débuts comme avocat et homme d'affaires jusqu'à sa fin de carrière abrupte, le 25 juin 1993. Il s'attarde essentiellement à ses deux mandats comme premier ministre.

Ce livre, de toute évidence, vise à redorer le blason d'un politicien qui a quitté la vie publique dans la tourmente, après une récession, un accord de libre-échange controversé et l'introduction d'une taxe impopulaire sur les produits et services.

Mais c'est surtout la trahison de son ami Lucien Bouchard qui, presque deux décennies plus tard, continue clairement de tourmenter l'ex-premier ministre. Dans son autobiographie, Mulroney affirme avoir demandé la démission de Bouchard, alors ministre de l'Environnement, dès qu'il a appris que ce dernier avait envoyé un télégramme amical au chef du Parti québécois, Jacques Parizeau.

Selon Mulroney, son cher ami Bouchard avait conspiré pendant des semaines « pour me trahir, pendant qu'il prétendait être mon ami et mon loyal ministre ».

« Avec le recul, je comprends clairement pour la première fois combien j'ai été idiot de placer ma loyauté, mon amitié et ma confiance dans un homme incapable de redonner ces mêmes sentiments. »

« Avec le recul, je comprends clairement pour la première fois combien j'ai été idiot de placer ma loyauté, mon amitié et ma confiance dans un homme incapable de redonner ces mêmes sentiments. »

Mulroney l'admet candidement, il aurait voulu être plus apprécié comme premier ministre. Il estime cependant que ses deux gestes les plus impopulaires, l'accord de libre-échange et l'introduction de la TPS, « ont permis aux gouvernements suivants de mettre de l'ordre dans les finances de l'État ».

Mais il se montre moins confiant quant au jugement que porteront les historiens sur son œuvre dans le dernier chapitre de son autobiographie, intitulé *Démission*. « Est-ce que j'ai pris les bonnes décisions dans les dossiers les plus importants? Personne ne peut en être certain, écrit Mulroney. Je n'ai pas pris mes décisions pour avoir les meilleures manchettes dans 10 jours mais pour un meilleur Canada dans 10 ans. »

« J'en ai payé le prix par l'hostilité des médias et la désapprobation du public. »

Mulroney s'en prend durement à Pierre Elliott Trudeau, qu'il accuse d'avoir sapé ses efforts de réconciliation nationale. Il critique notamment la décision de Trudeau de ne pas s'être enrôlé lors de la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'il était « bien éduqué, bien informé et en parfaite santé ».

« Même si la majeure partie du monde libre, incluant le Canada, reconnaissait la nature destructrice et criminelle de la machine de guerre nazi, Trudeau ne l'a pas fait. »

Plus loin, Mulroney accuse Trudeau de n'avoir rien fait pour expulser les criminels de guerre nazis vivant au Canada, une inaction « qui devrait figurer parmi les plus grands péchés par omission de notre pays . Pendant toutes ces années, des criminels de la pire espèce ont trouvé asile ici ».

À ceux qui ont accusé Brian Mulroney d'être trop proche des États-Unis à l'époque, il rétorque que l'attitude antiaméricaine des libéraux qui lui ont succédé a été bien plus nuisible. Les remarques comme celle d'une porte-parole de Jean Chrétien qui avait qualifié les Américains de « morons », entraînant l'annulation d'un voyage officiel à Ottawa, peuvent être qualifiées de « plus grande débâcle du genre de l'histoire », estime l'ancien premier ministre.

LA CHRONIQUE D'ALAIN DUBUC, LA COLÈRE DE MULRONEY, À LIRE EN PAGE A 21



PHOTO RYAN REMIORZ, ARCHIVES PC

Brian Mulroney et Lucien Bouchard en août 1985 au cours d'une réception à Chicoutimi.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2007-09-06

Jour de paye! 01 06 15 16 17 32 — 29 compl. (C)

Triplex 01 21 22 28 40

Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 14 FÉVRIER 93 TAUREAU

Quotidienne 3 708 4 7018

Banco 08 10 18 19 22 24 26 30 41 45 46 49 51 52 59 61 62 64 67 68

Extra 5498285* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-09-05

Lotto 649 17 22 25 36 — 11 compl. (C)

Gagnants		Lots
6/6	1	8 520 784,00 $
5/6+C	2	155 681,00 $
5/6	116	2 217,30 $
4/6	6 580	74,00 $
3/6	129 301	10,00 $
2/6+C	109 904	5,00 $
Ventes totales :		15 441 534 $
Prochain gros lot (approx.) :		4 000 000 $

Québec 49 05 21 09 41 19 47 — 31 compl. (C)

Gagnants		Lots
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+C	0	50 000,00 $
5/6	22	500,00 $
4/6	999	50,00 $
3/6	17 955	5,00 $
Ventes totales :		463 705,00 $

Extra 8342781* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Super 7 — GROS LOT CE SOIR 12 000 000 $ (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



LES PIRES DÉLINQUANTS À MONTRÉAL

LA CHUTE LIBRE D'UN

Réadapter de jeunes meurtriers. Ou voleurs. Ou vendeurs de crack. Pas une sinécure pour les intervenants qui tentent de relever le défi, sans toujours beaucoup de succès. Car plusieurs de ces criminels feront souffrir de nouvelles victimes. Et leurs propres parents, souvent au bord du désespoir, constate-t-on dans le dernier volet de notre série sur les pires jeunes délinquants de Montréal.



CAROLINE TOUZIN

Diane et Jean, un couple de professionnels dans la quarantaine, se demandent comment leur fils aîné a pu en arriver là. Qu'est-ce qu'ils ont fait pour que leur petit génie à l'air angélique se retrouve détenu au beau milieu des pires jeunes délinquants de Montréal au centre « sécuritaire » de Cité des Prairies ?

« À 14 ans, Christian savait couper la drogue pour la vendre. Il vendait des drogues dures comme de la cocaïne. »

Ils culpabilisent beaucoup. Et ont très peu de réponses. Assis sur le canapé en cuir de leur résidence coquette d'un quartier paisible de la métropole, ils se remémorent l'enfance de Christian. Très jeune, il pouvait nommer tous les légumes du potager à leur maison de campagne. Il impressionnait par ses questions lors d'une visite chez l'apiculteur. Le genre d'enfant qui vole la vedette dans les soupers de famille. Comment a-t-il pu se mettre à régler ses comptes à coups de barre de fer et à vendre des drogues dures dans un ghetto de la ville ?

En première secondaire, il entre dans l'un des meilleurs collèges privés de la métropole. Il est choisi dans l'équipe de football. Sans étudier, il récolte des notes au-dessus de 90 %.

En deuxième secondaire, il devient plus agressif. Il sacre beaucoup. Les parents mettent ça sur le compte de l'adolescence. Puis Christian envoie promener les profs. Au privé, ça ne passe pas. Il est sur le bord de se faire expulser.

Un jour, il en vient aux coups avec un élève.

« Comme parent, ton enfant c'est toujours le plus intelligent, le plus beau, le plus fin. Tu ne veux pas le remettre en question. Il arrive une niaiserie. Il te raconte quelque chose et tu veux le croire », dit Diane. Maman lui trouve une nouvelle école privée. Un mois plus tard, Christian est pris avec du *pot* à l'école. Nouvelle expulsion. Presque au même moment, Diane intercepte une conversation téléphonique de son fils. L'ado de 14 ans est en train de revendre une collection de monnaie de grande valeur appartenant à son grand-père. « Ça a été le choc », se souvient la mère.

Pris en flagrant délit, Christian fugue. Son père passe deux jours et deux nuits à ratisser le quartier où l'ado se tient. Christian revient à la maison, mais ses parents lui montrent le chemin du centre de désintoxication Dollard-Cormier. « À 14 ans, Christian savait couper la drogue pour la vendre. Il vendait des drogues dures comme de la cocaïne. Son intervenante nous disait qu'elle avait rarement vu ça chez un ado si jeune », raconte sa mère, dépassée.

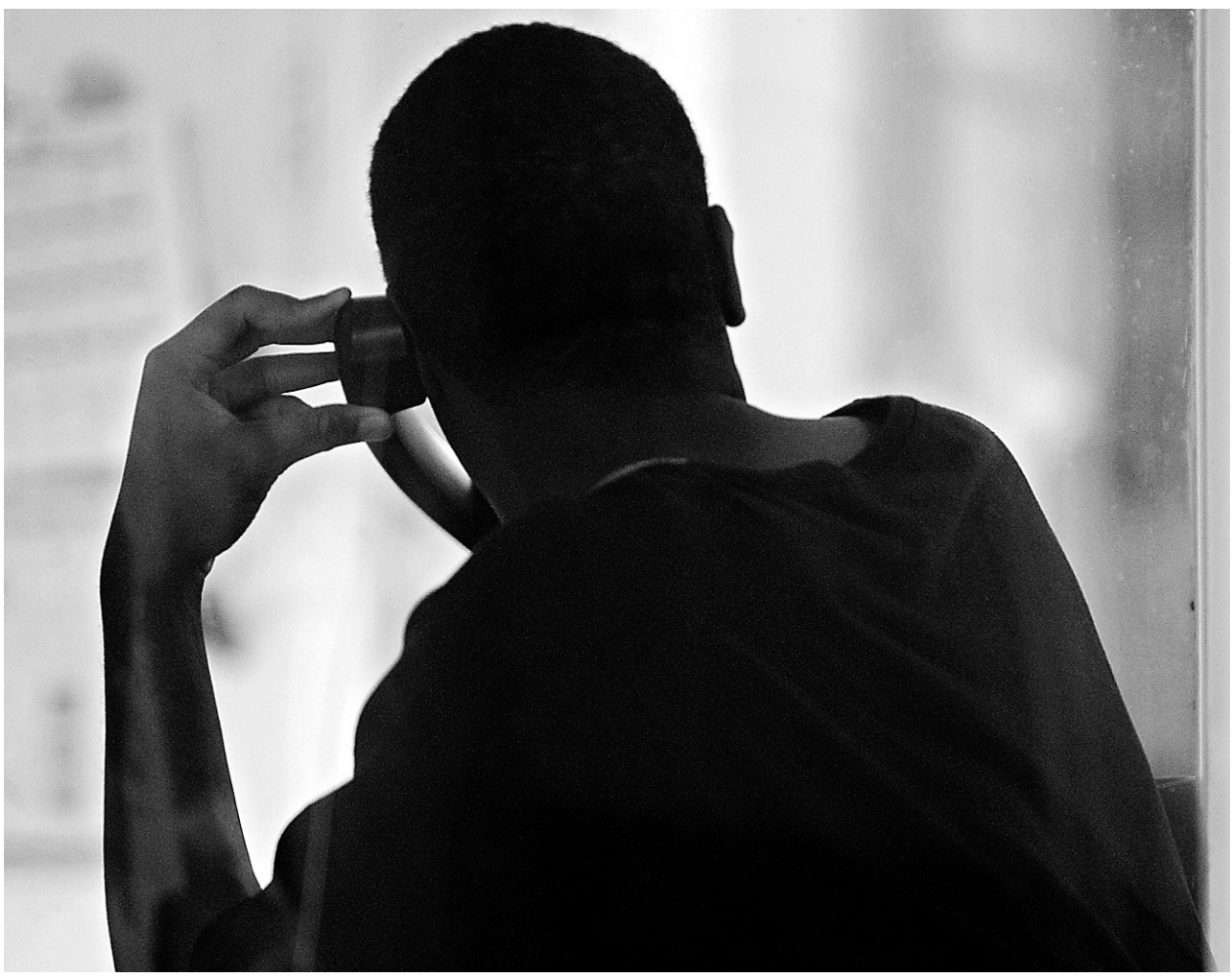


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Les parents de jeunes contrevenants constatent qu'après quelques mois passés à Cité des Prairies, leur enfant adopte un langage de prisonnier. « Je fais mon temps », répète ainsi Christian (nom fictif), le fils de Diane et Jean. Ils sont surpris de voir à quel point leur fils peut s'adapter à un environnement si dur.

Christian fait son entrée en troisième secondaire dans une école publique. Il invite toute sorte de monde à la maison. Un soir, un invité échappe un long couteau de son pantalon. En panique, pas longtemps après, Christian gueule qu'un de ses « amis » lui a volé 150 $. Le lendemain, les parents de l'« ami » appellent à la maison. « Votre fils a battu le nôtre dans la ruelle à coups de barre de fer. On va porter plainte. » La police leur apprend que Christian a aussi commis des vols dans des autos. Le couple demande conseil à un ami juge. « Faut qu'il frappe son mur. Ne le reprenez pas », leur conseille le magistrat.

La pensée magique

Le couple est à bout de souffle. « On n'avait plus d'emprise sur

De l'agression sauvage au hockey avec papa

CAROLINE TOUZIN

Une vieille dame handicapée vient de se faire agresser sauvagement dans le stationnement de son immeuble à logements de la métropole. Selon les médias, de jeunes Noirs ont fait le coup. Comme des milliers d'autres Québécois, Claude, père de famille, fin trentaine, s'indigne en apprenant la nouvelle au bulletin de télé. En plein temps des Fêtes, en plus !

Quatre jours plus tard, la police sonne à sa porte. « Votre fils, François, est au poste. » Le père n'y comprend rien. Sa femme non plus. Leur fils va à l'école secondaire. Après les cours, il a l'habitude d'aller chercher son petit frère à la garderie. Il passe beaucoup de temps à s'en occuper à la maison. C'est que le couple travaille fort et fait souvent des heures supplémentaires.

François est un des quatre mineurs accusés d'avoir participé à l'agression. Son père est furieux. Pour lui, François n'existe plus. Il n'assiste pas au plaidoyer de culpabilité. Ni au jugement. François est placé sous garde à Cité des Prairies, un centre jeunesse « sécuritaire » de Montréal.

Claude refuse d'aller le voir. « Quand il appelait à la maison, je ne disais rien et je lui passais sa mère », se souvient-il. Sa mère, elle, lui rend visite régulièrement… quand il est là.

C'est que l'adolescent détient le record des évasions de Cité, surnommée Alcatraz par les jeunes. Agile comme un chat, il profite des rares périodes de sports extérieurs pour escalader les hautes clôtures et filer à toute vitesse. Sa plus longue évasion a duré un mois et demi. Chaque fois, les policiers viennent cogner à la porte de Claude. « Ne le cherchez pas ici, c'est le dernier endroit où il viendrait se cacher », répond le père. Et chaque fois, la peine de François s'allonge. Il ne fait pas juste se pousser du centre, il commet des vols quand il est « dehors ». Son père ne s'en était pas rendu compte, mais François a commencé à voler dès le primaire.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

« À mon arrivée ici, j'étais l'opposé de maintenant. Je me foutais de tout le monde », résume François (nom fictif), placé sous garde à Cité des Prairies après l'agression sauvage d'une dame âgée.

Son père ne s'en était pas rendu compte, mais François a commencé à voler dès le primaire.

Le jour de son anniversaire, Claude reçoit un appel de son fils. Cela fait un an et demi qu'ils ne se sont ni vus ni adressé la parole. Cette fois-ci, Claude ne passera pas le combiné à sa femme. Ils ont parlé de tout et de rien. Surtout pas de crimes. L'éducatrice de François appelle le papa à son tour. « Pourquoi vous ne viendriez pas jouer au hockey cosom dimanche ? On fera deux équipes avec le groupe de François. La vôtre et la mienne. » Claude accepte. Il s'amuse bien avec les gars. Il revient le dimanche suivant avec une caisse de Coke pour motiver son équipe.

François cesse ses évasions. Il fait des efforts en classe, même s'il a toujours détesté cela. Il obtient même le droit de faire des « sorties provisoires ». « À mon arrivée ici, j'étais l'opposé de maintenant. Je me foutais de tout le monde », résume le grand ado en se balançant sur sa chaise dans une salle de rencontre de Cité. Il ressemble à n'importe quel autre jeune de son âge. Ni plus volubile ni plus dur. Juste ado.

Cet été, François a eu la permission de s'absenter cinq jours par semaine pendant le court congé scolaire de Cité (trois semaines par rapport à deux mois). Il a travaillé dans l'entreprise de construction de son père. « Mon gars a l'air heureux. Je suis fier qu'on travaille ensemble. Je pense qu'il a compris que le crime ne paie pas. La première chose qu'il a faite avec ses paies, c'est de rembourser ses tickets », lance son père, en riant.

Arrêter les niaiseries

François perd son air d'ado nonchalant quand on lui parle de l'agression. Son père a tenté de l'aborder quelques fois. Sans succès. « Je ne m'en vante pas, mais je ne le cache pas non plus. J'essaie de ne pas trop y penser. De passer à autre chose », dit le jeune qui veut devenir mécanicien.

Sur ce point, François n'est pas différent des autres contrevenants. « Habituellement, un ado est centré sur lui. Un jeune contrevenant c'est un ado. Certains vont prendre des années avant de développer de l'empathie. Ils ne veulent pas se sentir mal. C'est un instinct de survie », explique le chef d'unité des jeunes contrevenants à Cité, Léo Cloutier.

Les chances de réadaptation de François sont excellentes, selon son chef d'unité. « François est arrivé ici au bon moment. Il a eu du temps pour se distancer du milieu criminel et se rebâtir un tissu social. » Le père de François le résume à sa façon : « Fallait qu'il arrête ses niaiseries. Mais entouré de gros criminels dans une prison pour adultes, je n'ose pas penser à ce qui aurait pu arriver. »

Tous les noms des jeunes délinquants sont fictifs pour assurer la confidentialité.

Vous pourriez visiter votre maison.

Venez voir la Maison de rêve BMO Banque de Montréal.

Rendez-vous à Sainte-Dorothée (Laval) dans le domaine Villas-sur-Rive :
prenez l'autoroute 13, sortie boul. Samson Ouest et suivez les indications.

Pour acheter votre billet, rendez-vous à la Maison de rêve ou à une succursale de BMO Banque de Montréal.

maisonderevebmo.com

LA MAISON DE RÊVE

BMO Banque de Montréal

THE BOLD LOOK OF KOHLER · LUMINAIRE · JARDIN DEVILLE · LA PRESSE cyberpresse.ca · Véromeau · CALIFORNIA CLOSETS · SUMMUM GRANIT · Benjamin Moore · ADETAIL · CLUB PISCINE · CARPETTE MULTI DESIGN · Pierres et Roches

3500938 2483861A

PREMIER DE CLASSE



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

À Cité des Prairies, les jeunes durs à cuire sont étroitement encadrés. Cursus scolaire, ateliers cliniques, plan d'intervention et initiation au monde du travail font partie du quotidien.

lui. On a pensé à la santé de la famille », raconte le père, l'air grave. Après quelques mois à Cité des Prairies, Christian est moins agressif, mais il a un langage de prisonnier. « Je fais mon temps », répète-t-il à qui veut l'entendre. Le couple le reprend à la maison et part en vacances en Gaspésie avec toute la famille. C'est le bonheur.

Un bonheur de courte durée. En septembre, Christian entre dans sa cinquième école en quatre ans. Rien ne va plus. Il vole de l'argent aux caïds de l'école. Ses notes sont catastrophiques. Ses parents lui font une offre. « Christian aime l'argent. On va lui trouver du travail légal pour le motiver », se sont-ils dit. Avec son air toujours aussi angélique, il trouve facilement un emploi… dans un entrepôt frigorifique. Il se gèle au travail. Au sens propre et au sens figuré.

Christian réussit à le cacher à ses parents pendant quelques mois. Ces derniers fouillent régulièrement sa chambre sans rien trouver. Normal. L'ado de 16 ans met tout son stock dans son sac à dos, qu'il garde avec lui, même dans la douche. Sauf qu'il maigrit à vue d'œil. Ses parents ne se laissent plus berner. Un soir où l'ado se saoule chez lui avec des amis, il délaisse son sac. Diane l'ouvre et trouve de la kétamine, de l'ecstasy, du *pot* en grande quantité. Trop c'est trop.

Jean appelle la police. À l'arrivée des agents, Christian dort encore. « Les policiers viennent te chercher », lui dit son père en le réveillant. Christian est retourné à Cité. La première fois que son père est venu le visiter, il l'a envoyé promener. « J'ai fait ça parce que je t'aime », lui répond son père avant de partir, à peine arrivé. « J'ai eu peur pour sa sécurité. Il se tenait avec de gros dealers. Des fous qui n'ont de respect pour personne. Christian a la pensée magique. Il est certain qu'il ne lui arrivera rien », ajoute-t-il.

Une toute petite brèche

Diane et Jean gardent espoir que leur fils interrompe sa chute. « Dans un monde idéal, je voudrais que mon gars soit à la maison. Mais je sais que s'il sortait demain matin, il retournerait vendre », dit la mère d'un ton résigné. Le couple va le visiter deux fois par semaine. Aux visites, le couple côtoie des mères toxicomanes, des pères avec un lourd passé criminel. « Disons qu'on n'a pas le profil », dit le père. Chaque fois, le couple lui amène une pile de livres. « C'est inquiétant de voir à quel point il s'adapte vite à un environnement si dur. Il ne nous appelle pas pour pleurer. Pour se désennuyer, il lit un livre par jour. » À Cité, les éducateurs n'ont jamais vu ça.

La Presse aussi lui a rendu visite. On a parlé de sa famille. « Après mon premier séjour à Cité, disons que je faisais 90 % de bien. Et 10 % de mal. Mes parents étaient tannés du 10 % », dit l'ado échevelé aux vêtements très amples, comme pour accentuer son air frêle.

À sa sortie de Cité, il voudrait partir en appartement et étudier en cuisine à l'Institut d'hôtellerie. « C'est vraiment mon but », insiste-t-il. Il a « zéro » remords en pensant à ses clients. « Si le client est assez cave pour se droguer à mort, c'est son problème. » On repassera pour l'empathie. Quand il parle de ses frères plus jeunes, le ton s'adoucit. On observe une petite brèche. « Je ne veux pas qu'ils se ramassent ici. Ils n'ont pas besoin de petites vacances. »

Une toute petite brèche.

Des ateliers où toutes les réponses sont acceptées

CAROLINE TOUZIN

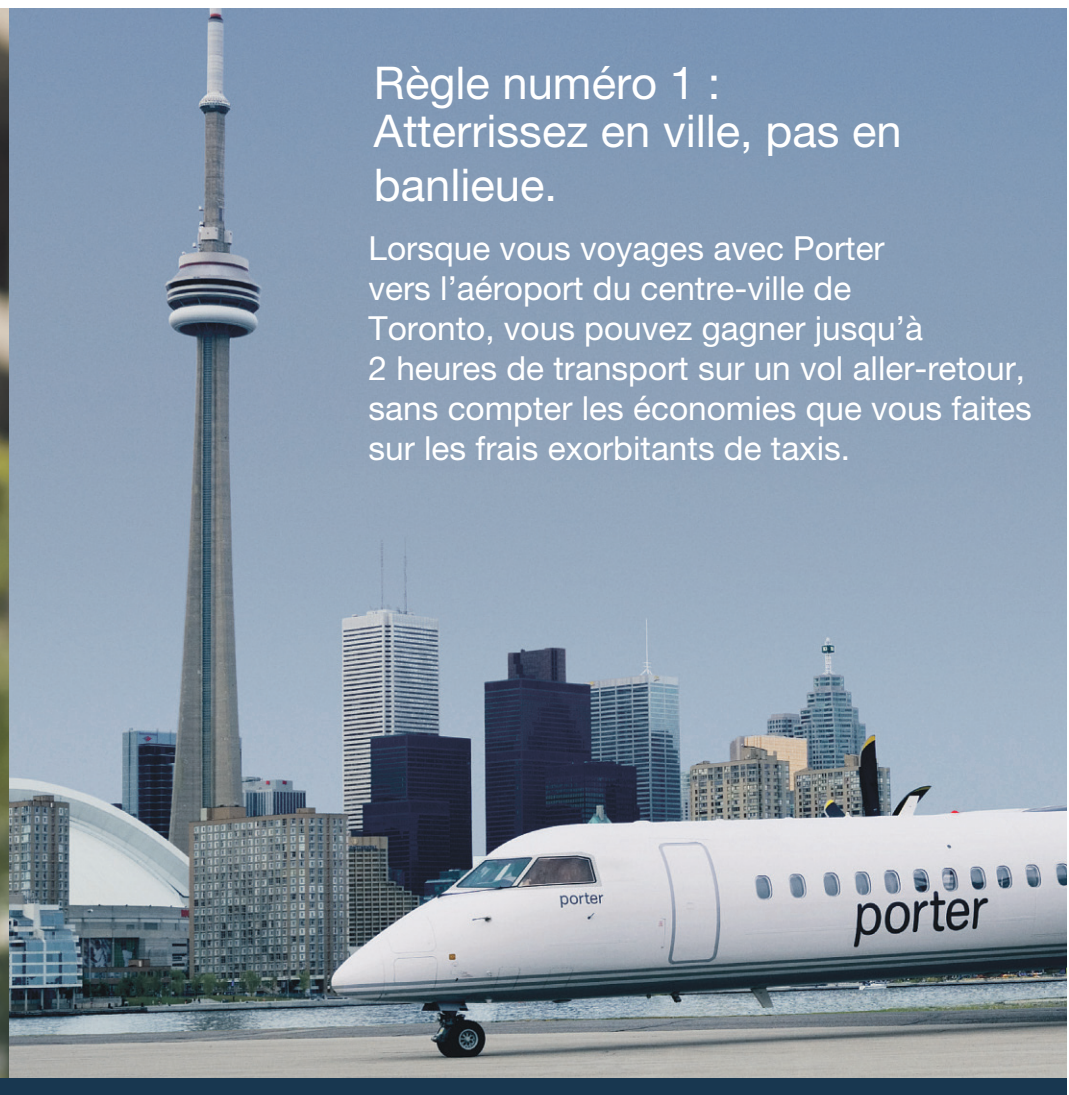
Quand les jeunes contrevenants sont placés sous garde, ils sont obligés de participer à des ateliers cliniques. Après le souper, fin août, six gars sont en plein atelier sur le jugement moral au Mont-Saint-Antoine. Dans une salle destinée à ces ateliers, tous assis autour d'une table de réunion. Les gars se demandent si Régis, un ado fictif, doit dénoncer son père. Régis a vu son père alcoolique se stationner devant un bar plutôt que de rentrer à la maison tel que prévu. Sa mère le cherche et s'inquiète.

La règle de l'atelier, c'est « no bullshit ». Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Cela donne des réponses très personnelles, parfois troublantes. « Faut qu'il snitch (dénonce) pour le bien de la famille. Moi, j'ai snitché ma petite sœur qui prenait des pilules chaque fois qu'elle sortait dans les clubs. J'avais peur pour elle », raconte Akim, 16 ans. « Le père est un enculé. Tu ne mérites pas d'avoir une famille si tu n'es pas capable de t'en occuper. Puis, s'il conduit saoul, il va se ramasser en prison et là il va se faire violer par d'autres gars », lance un autre ado. Aucune censure, disait-on.

Apprendre à se contrôler

Le lendemain soir, autre atelier : sur la violence cette fois. Les jeunes apprennent la base, vraiment la base pour se contrôler. L'éducatrice demande à chacun de trouver une image positive à laquelle il devra penser la prochaine fois qu'il voudra se battre. Elle donne l'exemple en rêvant à ses vacances dans le Sud, au bord de la plage ensoleillée.

Les gars sont plus crus. « Je me vois couché dans un lit avec mon manteau de fourrure bleu royal, une bouteille dans la main. Des femmes autour », lance un ado du gang des Bleus. « Moi, je nage dans une piscine de cocottes (de *pot*) », répond un autre jeune, vendeur et gros consommateur de drogues. L'atelier dure huit semaines. L'éducatrice Nathalie Gélinas aura le temps de revenir sur les « cocottes » et le « manteau de fourrure bleu royal ». Et si ce n'est pas dans cet atelier, ce sera dans un autre. Un atelier sur les gangs de rue ou sur la toxicomanie.

Réservez en ligne ou appelez le 1-888-619-8622 avant le 13 septembre 2007.
$89* Montreal vers l'aéroport du centre-ville de Toronto 9 fois par jour
porter
*Réservez avant le 13 septembre 2007 pour vos trajets avant le 14 décembre 2007. Achat requis 7 jours à l'avance. Le trajet aller simple en classe fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges offerts à ce tarif sont en quantité limitée et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Valable pour les nouvelles réservations seulement.
www.flyporter.com
3503374A
3503422



MIROIR, PARLE-MOI DE MOI...

Allons miroir, est-ce un soupir ou un tremblement? L'image que tu reflètes, la mienne, est la plus belle que tu peux me donner?

Cyto-Kinol contient trois micro-piliers pour vous embellir et rendre votre miroir jaloux. Accordez-lui un beau sourire, vous le ferez rougir de plaisir.

Les actifs-beauté de **Cyto-Kinol**, la caséine hydrolisée, levure protéinée hydrolisée et la lysine, véritables bâtisseurs au sein des couches profondes du tissu cutané, secondent la peau à vivre et à bien vivre au naturel. Ces cytokines-like sont à même d'identifier les insuffisantes de la peau, elles peuvent dynamiser selon le cas les fonctions d'entretien ou de protection. Ce sont d'habiles défenseurs du derme et de l'épiderme.

Cyto-kinol, conforme aux exigences scientifiques:*

a) Aide les peaux fatiguées et abîmées et dévitalisées. Dynamise une peau manquant de fermeté.
b) Sécurise le complexe treillis que constitue la structure de la peau surtout les peaux délicates.
c) Possède des ressources toni-actives puisées par les peaux sensibles (osmose).
d) Tonifie la bicouche de votre peau par ses éléments (cytokine-like) médiateurs.
e) Maintien l'équilibre normal du tissu cutané (homéostasie) par l'interaction de ses actifs physiologiques.

Résultats de nouvelles recherches, les Laboratoires Sérobiologiques de France ont évalué les capacités de l'actif **Cyto-Kinol** à promouvoir la contraction du treillis de collagène par les fibroblastes humains, ainsi cette contraction constitue un bon modèle pour évaluer les capacités d'une substance comme **Cyto-Kinol** à réduire l'atrophie de la bicouche de la peau..*

Vous avez choisi Cyto-Kinol, vous avez bien fait.

** Travaux scientifiques, éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologiques de France sur les tests d'efficacité et les effets générateurs cutanés du **Cyto-Kinol**. Ingrédients (INCI) déposés à Santé Canada sous **Cyto-Kinol** bio-amines sélectionnées, md.*

Achetez un pot de CYTO-KINOL et recevez un 2e tout à fait GRATUITEMENT



En vigueur du samedi 8 septembre au mercredi 12 septembre 2007
* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

3502860A

ACTUALITÉS

La station McGill a besoin d'être retapée

SÉBASTIEN RODRIGUE

La dalle de béton du magasin La Baie au-dessous du boulevard De Maisonneuve n'est pas la seule infrastructure en piteux état à cet endroit du centre-ville de Montréal. La station de métro McGill montre, elle aussi, un « ensemble de déficiences », peut-on lire dans un document soumis au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal.

Le conseil d'administration de la STM a approuvé mercredi soir un contrat de près de 360 000$ aux architectes Provencher, Roy et associés pour réaliser une « étude diligente » de la station McGill. « Âgée de 40 ans, la station McGill est une station vieillissante où sont apparus au fil des ans un ensemble de déficiences », peut-on lire dans l'exposé préparé par les fonctionnaires aux membres du conseil d'administration de la STM.

La découverte de deux fissures dans la dalle de béton surplombant le passage entre le sous-sol du magasin La Baie et la station de métro McGill a paralysé tout le centre-ville il y a près de deux semaines. La dalle devra d'ailleurs subir une réfection urgente d'ici le printemps prochain pour rétablir la circulation automobile en surface. Entretemps, des piliers télescopiques supportent la dalle.

Le directeur exécutif de la construction et du maintien des infrastructures de la STM, Pierre Dauphinais, précise toutefois que les problèmes avec cette dalle ne sont pas liés à l'inspection de la station McGill. « Avec les travaux fait autour, avec les privés qui se sont raccordés sous notre surveillance (...) au bout de 40 ans, c'est normal qu'on fasse une inspection », indique-t-il.

La STM ausculte ses stations à tour de rôle pour les réparer. Parmi les stations les plus importantes, Berri-UQAM a été inspectée récemment et la station Lionel-Groulx est la prochaine sur la liste après McGill. Un budget de 75 millions de dollars est d'ailleurs prévu pour rénover des stations.

Cette partie du Montréal souterrain connaîtra plusieurs chantiers.

Selon M. Dauphinais, l'étude devrait conclure à des réparations en surface plutôt qu'à des interventions sur la structure de la station. L'étude identifiera les réparations à faire durant les 20 prochaines années. « On n'a rien de très particulier qui nous fait peur en terme structural parce qu'on a du monde qui passe régulièrement et on a un groupe d'ingénierie qui ne s'occupe que de ça », explique-t-il.

Les réparations toucheront autant la structure de la station que la ventilation et le système électrique. Le système de drainage sera aussi rénové. Les ingénieurs procéderont au besoin au carottage des parois pour connaître l'état du béton. « Ce qui arrive le plus souvent c'est de la délamination superficielle de béton », précise M. Dauphinais

La station McGill est un carrefour névralgique du métro. La STM la considère comme la plus achalandée de son réseau avec 11 millions de passagers par année. La station d'une superficie de près de 7000 mètres carrés dessert plusieurs centres commerciaux.

Cette partie du Montréal souterrain pourrait donc connaître plusieurs chantiers au cours des prochaines années. L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a récemment mené une étude sur l'implantation d'une gare adjacente à la place Montréal Trust où passe le train de banlieue provenant de Blainville. Un espace a déjà été prévu pour aménager une gare à cet endroit. Celle-ci serait aussi reliée au réseau du métro.

Selon la vice-présidente communications et marketing à l'AMT, Marie Gendron, l'étude conclut que l'implantation de gares aux stations McGill et Édouard-Montpetit amènerait un achalandage supplémentaire.

Un tel projet comporte tout de même quelques défis technologiques. La ligne de train de banlieue devrait notamment être électrifiée. L'AMT doit aussi évaluer les coûts d'un tel projet pour déterminer si l'investissement en vaut la peine. L'incident du boulevard de Maisonneuve soulève aussi de nouvelles questions sur la faisabilité de la gare, concède Mme Gendron.

La rectrice par intérim de l'UQAM quitte ses fonctions

MARTIN CROTEAU



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

« L'intense difficulté dans laquelle se trouve l'UQAM en ce moment n'a pas été saisie, dénonce la rectrice par intérim dans la lettre indiquant qu'elle ne sera pas candidate à la succession. On est aussi à se demander dans quelle mesure on ne va pas démanteler cette université. »

Déçue du manque de soutien du gouvernement, écœurée par les tiraillements internes qui déchirent l'UQAM, la rectrice par intérim, Danielle Laberge, quittera bientôt ses fonctions. Dans une entrevue exclusive accordée à *La Presse*, elle prévient que l'institution pourrait carrément être démantelée si l'impasse persiste.

En poste depuis décembre dernier, Danielle Laberge a annoncé au conseil d'administration, hier, qu'elle ne sera pas candidate dans la course qui doit désigner un nouveau recteur. Dans sa déclaration, elle écorche tour à tour le gouvernement Charest, l'Université du Québec et la communauté universitaire.

« L'intense difficulté dans laquelle se trouve l'UQAM en ce moment n'a pas été saisie », dénonce-t-elle. « On est aussi à se demander dans quelle mesure on ne va pas démanteler cette université. »

La rectrice par intérim s'est activée, ces dernier mois, à assainir les finances de l'université, minées par les dépassements de coûts dans les projets de l'îlot Voyageur et du complexe des Sciences. Le plan de redressement présenté en juin permettrait d'économiser 155 millions sur cinq ans.

Mais le projet n'a pas satisfait le gouvernement, qui exige l'élimination complète du déficit de 303 millions. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a récemment accepté de prendre le contrôle de l'îlot Voyageur, à condition que l'université rétablisse son équilibre budgétaire. Elle a du coup déploré la collaboration ardue de l'institution.

« Quand la ministre nous dit qu'elle ne veut pas mettre en danger la mission académique de notre université, je suis prête à la croire, affirme Danielle Laberge. Mais il faudra trouver d'autres façons de faire. On a déjà atteint un point où des lumières rouges commencent à clignoter. »

La rectrice aurait souhaité une plus grande collaboration du gouvernement. Lorsqu'une université est en déficit et n'a pas de plan de redressement, Québec retient une partie de ses subventions. L'UQAM a dû emprunter pour combler ce manque. Le coût cette année: cinq millions.

Danielle Laberge n'est guère plus tendre à l'endroit des syndicats et des groupes étudiants. « Au sein même de l'UQAM, j'ai constaté une certaine incapacité à transcender des intérêts particuliers dans la défense de notre organisation », écrit-elle dans sa déclaration.

La hausse des frais afférents de 80$ par session a été vertement dénoncée par les associations étudiantes, dont plusieurs prévoient débrayer cet automne. Et comme 80% du budget annuel de 210 millions est consacré à la masse salariale, les compressions ont semé l'inquiétude chez les syndicats représentant les professeurs et les employés de soutien.

« Il y a beaucoup de résistance à faire face à la situation dans toute son ampleur et à la très grande discipline que ça va exiger de nous », déplore Danielle Laberge.

La rectrice intérimaire a offert de quitter ses fonctions sur-le-champ. Mais le conseil d'administration a préféré qu'elle reste en poste jusqu'à la nomination d'un nouveau recteur, le 20 novembre.

« La démarche de Mme Laberge consistait à redonner de la crédibilité à l'UQAM, à recréer des liens avec le ministère et l'Université du Québec, indique Patrick Véronneau, représentant des étudiants au conseil d'administration. On constate maintenant que cette démarche n'était pas justifiée. Nos efforts ne sont même pas reconnus de la part de ces deux interlocuteurs. »

Au bureau de la ministre Courchesne, on a préféré ne pas émettre de commentaires.

L'UQAM ABANDONNÉE,DES EXTRAITS DE LA LETTRE DE DANIELLE LABERGE EN PAGE A20

Une biographie de Pierre Bourgault

Bernard Landry, Jacques Parizeau, Pierre Curzi, pour ne nommer que ceux-là, ont assisté hier au lancement de *Bourgault*, biographie de l'un des plus célèbres tribuns du mouvement souverainiste, Pierre Bourgault. C'est le premier ouvrage consacré au fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), précurseur du Parti québécois. Manifestant engagé, il a également été journaliste et professeur au département des communications à l'UQAM. On lui doit la chanson *Entre deux joints*, qu'il a écrite pour Robert Charlebois. Grand fumeur, il est mort d'une maladie pulmonaire en 2003, à l'âge de 69 ans.

« Il est de tous les changements sociaux à partir des années 60, fait remarquer le journaliste Jean-François Nadeau, qui signe la biographie. Et à partir de sa propre personne, on a comme une loupe grossissante de tous les changements sociaux des 40 ou 50 dernières années. »

Martin Croteau

Trois autres ponts interdits aux camions

La moitié des ouvrages inspectés auront besoin de travaux majeurs

BRUNO BISSON

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a annoncé, hier, que trois autres ponts de béton ont été fermés à la circulation de tous les types de véhicules lourds dans le cadre de son opération de surveillance de 135 structures routières à dalle épaisse, lancée depuis la mi-juillet.

Le Ministère a réduit à seulement cinq tonnes le poids maximum des véhicules qui peuvent utiliser le pont de la rivière Saint-Claude sur la route 104 à La Prairie, en banlieue sud-ouest de Montréal, et le viaduc de la Montée de Verchères, qui surplombe le ruisseau Richer, à Saint-Marc-sur-Richelieu.

À ces deux ponts de la Montérégie s'est ajouté celui de la route 165, dans la petite municipalité d'Irlande, près de Thetford Mines. Les camions devront utiliser un itinéraire de remplacement pour une période indéterminée en raison de la limite de poids qui y a été fixée, là aussi, à cinq tonnes. Seule une fourgonnette commerciale pourrait utiliser un pont frappé d'une telle limite de poids.

Dans un bilan provisoire portant sur 20 des 135 ponts visés par cette opération, le Ministère a affirmé que la moitié des ponts inspectés jusqu'à présent devront faire l'objet de travaux importants pouvant aller jusqu'à leur remplacement pur et simple.

Deux de ces ponts sont déjà fermés à toute circulation automobile (voir la liste ci-contre), comme *La Presse* l'annonçait dans son numéro de samedi. De même, trois autres ponts promis à d'éventuels travaux majeurs ont dû être étayés à l'aide d'échafaudages en acier pour garantir leur sécurité. Il s'agit des deux viaducs jumeaux de l'autoroute 40 qui surplombent la rue Labelle, à Québec, et d'un pont d'étagement de l'autoroute A-520 qui donne accès à l'aéroport international Montréal-Trudeau, à Dorval.

Trois autres des 20 ponts inspectés jusqu'à présent devront aussi être réparés avant la levée des restrictions imposées à la mi-juillet qui empêchent la circulation des camions transportant des charges exceptionnelles (équipements de chantier, éoliennes, ou maisons mobiles, par exemple).

Par contre, le MTQ a aussi annoncé que cinq des ponts analysés ont parfaitement passé l'examen de leur capacité portante. Les restrictions de charges qui y interdisaient la circulation de camions hors normes ont donc été levées, notamment sur la route 117, seul lien routier entre l'Abitibi et le sud du Québec, dans la réserve faunique de La Vérendrye.

Enfin, deux autres structures routières situées en Outaouais sont toujours sous analyse par le MTQ.

En commentant ce premier bilan, où seulement le quart des ponts analysés se sont avérés en assez bon état pour lever toute restriction de charges, l'adjoint au sous-ministre responsable de la Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Jacques Gagnon, a dit hier qu'il n'était « pas surprenant » que deux ponts soient déjà fermés à toute circulation et que trois autres soient interdits à tous les types de camions.

Selon lui, en déclenchant l'opération de surveillance de 135 ponts de béton à dalle épaisse pleine, à la mi-juillet, le MTQ a logiquement procédé, d'abord, à l'analyse de ses structures qui semblaient en plus mauvais état que les autres. M. Gagnon a même affirmé que pas moins de 80 des ponts et viaducs visés par cette opération avaient déjà été inscrits à la programmation du ministère pour des travaux de réparations prévus à court ou moyen terme.

M. Gagnon a précisé que le MTQ a prévu au moins deux autres bilans provisoires de cette opération de surveillance, à mesure que les analyses des 115 autres ponts seront complétées. Le processus devait à l'origine être terminé pour la fin de septembre, mais il s'étendra sur quelques semaines supplémentaires, en octobre.

Cette opération, qui est sans précédent dans l'histoire du MTQ, a été lancée sur la recommandation de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, présidée par l'ex-premier ministre du Québec, Pierre Marc Johnson. L'effondrement de ce viaduc, le 30 septembre 2006, avait fait cinq morts et six blessés, à Laval.

En enquêtant sur les causes de cette tragédie, la commission Johnson a recueilli les avis de plusieurs experts en structures et matériaux qui l'ont incité à recommander, sans attendre son rapport prévu pour le 15 octobre, la révision immédiate de la capacité portante de tous les ponts de béton à dalle épaisse pleine sur le réseau routier québécois.

Il y en aurait plus de 900, selon l'inventaire des structures du MTQ. Les 135 ponts visés par la révision actuelle ont été ciblés en raison de nombreux critères, tels leur âge, le type de béton utilisé durant leur construction, et le bilan des inspections annuelles dont ils ont fait l'objet au cours des dernières années.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Le viaduc de l'aéroport Montréal-Trudeau a besoin de travaux majeurs. En attendant, des structures d'acier supportent le poids de l'ouvrage.

BILAN DES 20 PONTS À DALLE ÉPAISSE INSPECTÉS

Municipalité/Région	Route	Réduction de charges
PONTS FERMÉS OU EN RÉDUCTION DE CHARGE		
Carleton-sur-Mer, Gaspésie	route 132	Fermé
Richelieu, Montérégie	Rg de la Savane	Fermé
St-Marc-sur-Richelieu, Montérégie	Montée Verchères	5 tonnes
La Prairie, Montérégie	route 104	5 tonnes
Irlande, Chaudière-Appalaches	route 165	5 tonnes
La Pêche, Outaouais	route 366	24, 38, 50 tonnes*
PONTS NÉCESSITANT DES TRAVAUX MAJEURS		
Québec, Capitale-Nationale	Autoroute 40	Charges légales
Québec, Capitale-Nationale	Autoroute 40	Charges légales
Dorval, Île-de-Montréal	Autoroute 520	Charges légales
Franklin, Montérégie	route 202	Charges légales
Marieville, Montérégie	ch. Ruisseau Barré	Charges légales
St-Jean-sur-Richelieu	Autoroute 35	Charges légales
L'Ange-Gardien, Outaouais	Route 309	Charges légales
PONTS EN BON ÉTAT (RESTRICTIONS DE CHARGES LEVÉES)		
Mont-Élie, Capitale-Nationale	route 170	Aucune
Neuville, Capitale-Nationale	Autoroute 40	Aucune
Carignan, Montérégie	Autoroute 35	Aucune
St-Anicet, Montérégie	route 132	Aucune
Val-des-Monts, Outaouais	route 307	Aucune
Cascades-Malignes, Outaouais	route 117	Aucune*
Entremont, Abitibi-Témiscamingue	Route 117	Aucune*

* Le pont d'Entremont a été réparé pour lever les restriction de charges mais doit subir des travaux majeurs d'ici 2009.
Le pont des Cascades-Malignes demeure sous analyse comme celui de La Pêche, en Outaouais.

Source :Ministère des Transports du Québec.

Autocollants anti-voitures

Les organisateurs se font coller

ÉRIC CLÉMENT

Les deux organisateurs d'une opération consistant à apposer des autocollants « anti-voitures » sur des véhicules garés dans le centre-ville de Montréal ont été appréhendés par la police dans la nuit de mercredi à hier.

Un homme de 30 ans et une femme de 25 ans ont été interceptés par des agents de sécurité à 2h33 au coin de la rue de la Visitation et du boulevard De Maisonneuve Est et remis à la police de Montréal, a expliqué hier Laurent Gingras, porte-parole du service de police. Tous deux ont été surpris en train d'apposer sur des voitures des autocollants comportant des slogans tels que « T'es GROS, sors ton vélo », « Tu fais chier; tu pourrais marcher » ou « Un char à Montréal? Heille réveille! ».

La Presse avait révélé cette opération dans son numéro de mercredi après avoir été informée par communiqué qu'elle aurait lieu afin de sensibiliser la population aux conséquences néfastes, tant pour l'environnement que pour la santé publique, de l'utilisation de véhicules motorisés.

Après avoir rencontré les deux personnes, la police leur a remis deux constats d'infraction de 250$ plus les frais (310$ chacun) en vertu de l'article 47 du Règlement de l'arrondissement de Ville-Marie sur le civisme, le respect et la propreté, en vigueur depuis le 8 mais dernier. Cet article interdit à quiconque « de déposer tout papier sur un véhicule stationné sur le domaine public, sauf un constat d'infraction ».

Joint au téléphone, l'homme appréhendé, Jean-François Vincent, a dit à *La Presse*, hier, qu'il ne sait pas encore s'il va contester l'amende. Mais son but, dit-il, n'est pas de frayer avec l'illégalité.

« On considère que ce qu'on a fait n'a rien à voir avec le fait de poser sur le pare-brise d'un véhicule une publicité pour un bar qui fait des rabais sur l'alcool le vendredi soir, dit-il. On a pris des précautions pour ne pas endommager le bien d'autrui et on avait un objectif plus noble que mercantile. On pourrait donc peut-être contester le fait que ce règlement puisse s'appliquer à nous. »

Aller-retour de Montréal*

France
À partir de
498 $

Allemagne
À partir de
652 $

Suisse
À partir de
684 $

Italie
À partir de
698 $

Espagne
À partir de
720 $

AIR FRANCE SKYTEAM

L'Europe à petits prix !



Réservez en ligne sur www.airfrance.ca

Appelez Air France au 1-800-667-2747 ou contactez votre agent de voyages.

*Cette offre est valable sur les numéro de vols Air France pour des départs du: 8 octobre au 6 décembre 2007 vers l'Espagne, l'Allemagne et la Suisse (Genève uniquement); 27 septembre au 13 décembre 2007 vers la France; 4 septembre au 31 octobre 2007 vers l'Italie. D'autres destinations sont disponibles à d'autres tarifs. Séjour minimum : un dimanche à destination. Séjour maximum : 12 mois. Les billets doivent être émis au plus tard le 6 décembre 2007 (sauf l'Italie 22 septembre 2007 et la France le 21 septembre 2007). Taxes et surcharge en sus. Modification/remboursement avant ou après le départ assujettis à certains frais. Tarifs applicables seulement aux nouvelles réservations. Tarifs soumis à disponibilité et sujets à modifications sans préavis. Nombre de sièges limité. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Des frais de services de 10 $ peuvent s'appliquer pour les billets émis au centre de réservation Air France et de 15 $ pour billets émis dans les Agences Air France.

AIR FRANCE KLM

3501508A

3501525

ACTUALITÉS

Les agriculteurs québécois veulent un CRTC alimentaire

STÉPHANIE BÉRUBÉ



PHOTO MICHAEL CRABTREE, ARCHIVES BLOOMBERG

On estime que, présentement, 50 % des produits qui se trouvent sur les tablettes des supermarchés du Québec sont des produits québécois. Selon l'UPA, la moitié des produits, c'est déjà trop peu.

Faudrait-il imposer des quotas de produits québécois aux épiciers? L'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) demande la création d'un nouvel organisme qui déterminerait la place des produits québécois dans les commerces. Un peu comme le CRTC réglemente le contenu canadien à la radio.

«Ça prend une tierce partie», a indiqué le président de l'UPA, Laurent Pellerin, qui a donné l'exemple du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). L'UPA veut un organisme de régulation et de surveillance qui aurait les détaillants alimentaires à l'œil.

Laurent Pellerin se présentait hier matin pour une seconde fois à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAQ).

Le CRTC ne fait pas seulement que déterminer la quantité de contenu canadien minimum: il a aussi le pouvoir de révoquer des permis aux médias fautifs. Le président de l'UPA le sait très bien. Il faut d'abord dresser un portrait de la situation sur les tablettes, a-t-il dit. «On verra ensuite s'il faut agir…»

D'autres groupes avaient déjà présenté des concepts semblables aux commissaires, lors d'audiences précédentes. On demandait un nouveau règlement qui obligerait les détaillants à offrir un certain pourcentage de produits québécois. Ce à quoi le Conseil canadien de la distribution alimentaire, qui regroupe les trois géants de l'alimentation –Loblaw, Sobeys et Metro–, dit non. Robert Cloutier, président du Conseil, croit qu'on ne devrait pas imposer les produits québécois aux consommateurs. «Ils récolteraient plus de poussière que de rendement», a-t-il indiqué, devant la Commission. Selon lui, il faut d'abord faire la promotion des produits québécois auprès des consommateurs, pour que l'impulsion vienne d'eux. Et non l'inverse.

Le Conseil estime que, présentement, 50 % des produits qui se trouvent sur les tablettes des supermarchés du Québec sont des produits québécois. Pour Laurent Pellerin, la moitié des produits, c'est déjà trop peu. «Mais si on en a 50 %, dit-il, il faut au moins le savoir. Comme ça, on pourra se fixer des objectifs. Se dire que dans cinq ans, il faudrait que ça soit 51 %.» Pour obtenir des informations fiables de la part des commerçants, M. Pellerin estime qu'il faut ce nouvel organisme.

L'UPA souhaite également des règles d'étiquetage plus fermes et une meilleure identification par le programme Aliments du Québec. Laurent Pellerin a aussi, évidemment, défendu la gestion de l'offre qui avait été attaquée par d'autres groupes dans le cadre de la CAAQ, ainsi que la nature même de son syndicat.

Les audiences de la CAAQ se terminent aujourd'hui, à Montréal. Son président, Jean Pronovost, et les deux commissaires ont jusqu'au mois de janvier 2008 pour produire leur rapport. Ils ont de quoi être inspirés: à l'issue de leur tournée du Québec, ils ont reçu plus de 600 mémoires.

Clarté référendaire

La loi québécoise peut être contestée

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Une récente décision de la Cour d'appel permet à des citoyens de contester devant les tribunaux la loi 99, qui se voulait une réponse du gouvernement québécois à la loi sur la clarté référendaire de Stéphane Dion.

Depuis l'adoption de la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, en 2000, le chef du Parti égalité, Keith Henderson, se bat pour faire invalider certains articles importants de cette législation, qu'il considère contraire à la Constitution canadienne et à la Charte des droits et libertés.

Entrée en vigueur en février 2001, la loi 99 affirme que le «peuple québécois peut, en fait et en droit, disposer de lui-même» et qu'il a «le droit inaliénable de choisir librement le régime politique et le statut juridique du Québec», notamment. Cette loi venait aussi confirmer qu'une majorité de 50 % + 1 est suffisante pour valider l'issue d'un éventuel référendum sur la séparation du Québec.

Le Parti québécois, alors au pouvoir, avait voulu par l'adoption de cette loi riposter à la loi C-20, adoptée au fédéral, et qui tentait de réduire la portée d'une telle consultation populaire sur la souveraineté.

Sur des questions techniques de procédures, la Cour supérieure avait jugé en 2002 irrecevable la requête en jugement déclaratoire du Parti égalité et de M. Henderson. Or, la Cour d'appel, plus haute instance de la province, vient de donner raison à M. Henderson en lui permettant de présenter sa requête en Cour supérieure.

Inquiet de ce «retour en arrière», sur un dossier «qu'on pensait réglé», le porte-parole du Parti québécois en matière d'affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, a sommé le gouvernement de «monter aux barricades» pour défendre cette loi, adoptée par l'Assemblée nationale, mais sans l'aval du Parti libéral du Québec, qui était alors dans l'opposition.

«C'est une loi fondamentale, un embryon de Constitution pour le Québec, a souligné M. Cloutier. Le gouvernement ne doit pas prendre ça à la légère. Le procureur général du Québec doit tout faire pour que cette loi soit maintenue intégralement.»

MATHS AU CÉGEP

La ministre ne veut pas niveler par le bas

HUGO FONTAINE

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, se défend de favoriser un nivellement par le bas en abaissant les préalables de mathématiques pour plusieurs programmes collégiaux. Tout en rappelant son objectif de contrer le décrochage scolaire, la ministre se questionne sur le moment choisi pour le changement.

Tel qu'annoncé dans *La Presse* hier, un nouveau règlement permet aux élèves d'être admis dans certains programmes collégiaux sans avoir réussi un cours de mathématiques de cinquième secondaire ou un cours de quatrième secondaire dit fort. Pour ces élèves, le cours de quatrième secondaire de base (416) suffit.

Le cours 416 devrait être rendu plus exigeant avec l'application progressive du renouveau pédagogique au secondaire, qui sera complétée en 2010. Pourquoi donc ne pas avoir attendu pour modifier le préalable de mathématiques?

«C'est une bonne question, a répondu la ministre à *La Presse*. C'est un dossier qui a commencé il y a longtemps, sous Pierre Reid. Je suis en train de réfléchir à pourquoi on en est là.»

C'est la période de transition (d'ici 2010) qui inquiète les enseignants de mathématiques des collèges. Une mise à niveau de 15 heures, à laquelle les enseignants accordent peu de valeur, est offerte pour pallier le manque de formation.

«Le passage du secondaire au cégep est la période où on perd le plus de jeunes, dont beaucoup de garçons, dit la ministre. Est-ce qu'on va empêcher des élèves d'entrer au cégep parce qu'ils coulent toujours leurs maths?»

LA TROISIÈME D'UNE SÉRIE DE QUATRE ANNONCES LEXUS.



LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME HYBRIDE LEXUS, D'UN MOMENT SUBLIME À L'AUTRE.

ON QUALIFIE D'HYBRIDE TOUT VÉHICULE QUI ALLIE LA PUISSANCE D'AU MOINS DEUX SOURCES D'ÉNERGIE DIFFÉRENTES POUR LE PROPULSER. Dans le cas du système hybride Lexus, la puissance est générée par des moteurs électriques et un moteur à essence classique.

On démarre.

À partir du moment où le contact est mis et jusqu'à ce que vous appuyiez sur l'accélérateur, le système hybride Lexus utilise uniquement la puissance électrique. Le moteur à essence est activé seulement lorsqu'un surcroît de puissance est nécessaire ou que le système juge que la batterie hybride doit être rechargée (d'où nul besoin de brancher le véhicule). Quand un surplus de puissance est requis, comme lorsque vous dépassez un autre véhicule ou que vous vous engagez sur l'autoroute, le moteur électrique et le moteur à essence font équipe pour maximiser la puissance. En somme, c'est comme bénéficier d'une suralimentation électronique quand on en a vraiment besoin.

Maintenant, arrêtons-nous.

Quand vous ralentissez ou que vous appuyez sur la pédale de frein, l'énergie cinétique est retransmise à la batterie. En gros, appuyer sur la pédale de frein recharge la batterie. À l'arrêt, le moteur à essence s'arrête et retourne à un état de « zéro émissions », évitant ainsi toute émission nuisible causant du smog ou toute libération de CO_2 dans l'atmosphère.*

Et en ce qui concerne l'environnement, un état de « zéro émissions » est un moment sublime.*

Pour en savoir plus sur les modèles hybrides et Lexus, visitez LexusHybridDrive.ca.

LES SEULS VÉHICULES HYBRIDES DE LUXE AU MONDE



LEXUS HYBRID DRIVE

LEXUS

*Zéro émissions lorsque la charge de la batterie HV et la température du moteur à essence se trouvent à des niveaux suffisants.

3498051A

ACTUALITÉS

Achat de l'île Charron par le gouvernement

L'opposition presse Québec d'agir

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Le gouvernement devrait se porter acquéreur du terrain de l'île Charron, pour empêcher le projet de construction de milliers d'appartements en copropriété qui mettrait en péril l'intégrité du parc national des Îles-de-Boucherville, a affirmé hier le porte-parole péquiste en matière d'environnement, Camil Bouchard.

Le projet du promoteur, Luc Poirier, est jugé inacceptable autant par le Parti québécois que l'Action démocratique, et la ministre du Développement durable, Line Beauchamp, avait elle-même soulevé des inquiétudes à ce sujet en juin dernier.

« Nous voulons que la ministre sente qu'elle peut compter sur notre appui, a souligné M. Bouchard. Notre position est ferme. Nous ne voulons pas de développement immobilier sur cette partie de l'archipel des îles. »

Le PQ préconise plutôt que l'île Charron soit annexée au parc national, et ainsi que le territoire soit protégé de façon définitive.

« L'intégrité du parc est déjà menacée par la présence d'un golf, d'un hôtel, des bateaux qui circulent, il ne faut pas mettre davantage de pression », a pour sa part affirmé le critique de l'opposition officielle adéquiste en environnement, Simon-Pierre Diamond, qui appuie la proposition péquiste de demander au gouvernement d'acheter le terrain.

La semaine dernière, une pétition de 18 000 noms d'opposants au projet immobilier avait été présentée par des groupes environnementalistes.

La Montérégie



Les balades aux vergers
37 lieux d'autocueillette pour une escapade en famille

La Route des cidres
Plus d'une soixantaine de produits à déguster

La cuisine de nos chefs
16 chefs cuisinent la pomme à la façon montérégienne






Cet automne, la Montérégie vous chante la pomme et vous suggère une escapade gourmande. En septembre et octobre, nos meilleurs chefs vous cuisinent la pomme à la façon montérégienne: délicieuse, novatrice et toute en nuances.

SUROÎT
Auberge des Gallant
www.gallant.qc.ca

Hôtel Plaza Valleyfield
www.plazavalleyfield.com

RIVE-SUD
Restaurant La Brunnoire
Tél. : 450 583-3000

Resto Lounge Sens
www.sensrestaurant.com

Bistro Sérigny
www.sandmanhotels.com

Restaurant l'Atrium
www.holidayinnlongueuil.com

RIVÈRE RICHELIEU
Les Chanterelles du Richelieu
www.leschanterelles.com

Les Trois Tilleuls & Spa Givenchy
www.lestroistilleuls.com

Auberge Handfield
www.aubergehandfield.com

Le Jozéphil
www.jozephil.com

Manoir Rouville-Campbell
www.manoirrouvillecampbell.com

Fourquet-Fourchette
www.fourquet-fourchette.com

Hôtel-Restaurant Noeser
www.noeser.com

Chez Émile
www.chezemile.net

MONTÉRÉGIE-EST
Restaurant Les Quatre Saisons
www.hoteldesseigneurs.com

Restaurant L'Espiègle
www.lespiegle.com

Consultez les menus de chaque établissement participant au www.tm-vouschantelapomme.com

En collaboration avec :

Commandez notre brochure de promotion :

1 866 469-0069 ■ www.tourisme-monteregie.qc.ca

Montérégie
Tourisme et congrès

3498311A

Harper veut montrer la voie au reste du monde

APEC

suite de la page A1

Le premier ministre a invité les dirigeants de l'APEC, à la veille de leur sommet annuel, à s'entendre sur un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre post-Kyoto.

« Le Canada veut être un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques et le développement d'énergies propres. J'espère que ce sommet aidera à jeter les fondations d'un nouveau protocole international post-2012, un nouveau régime juste et flexible qui conviendra à tous les pays et qui entraînera de véritables actions efficaces contre le réchauffement climatique », a déclaré M. Harper.

Cet appel lancé par le premier ministre risque toutefois d'être rejeté par la Chine, l'un des plus importants pollueurs de la planète et l'un des pays qui n'a pas signé le protocole de Kyoto. Débarqué jeudi à Sydney, le président chinois Hu Jintao a clairement fait savoir que tout plan d'action contre les changements climatiques doit être élaboré par les Nations unies, et non pas par les pays membres de l'APEC.

M. Harper aura sans doute aussi de la difficulté à convaincre les États-Unis, qui ont également refusé de signer le protocole de Kyoto, un accord qui oblige ses signataires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à un niveau de 6 % inférieur à ceux de 1990.

Les États-Unis, de concert avec l'Australie, ont formé le Partenariat Asie-Pacifique sur le climat, également connu comme l'AP-6, en 2005. Cette alliance, qui inclut aussi la Corée du Sud, le Japon, la Chine et l'Inde, est souvent décrite comme le « club des sceptiques » du protocole de Kyoto. En matière de lutte contre les changements climatiques, ce groupe préfère compter sur la bonne volonté des pays et sur les avancées technologiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au lieu de se soumettre à des contraintes internationales. George W. Bush compte profiter du sommet pour convaincre d'autres pays de joindre ce club. Le Canada a déjà fait savoir qu'il y songe sérieusement.

Impossible de respecter Kyoto

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Harper fait savoir à qui veut l'entendre que le Canada ne respectera pas ses obligations fixées par le protocole de Kyoto d'ici 2012. Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de près de 30 %, et le gouvernement Harper soutient qu'il ne pourrait réduire ces émissions, comme l'exige Kyoto, sans détruire l'économie canadienne.

Dans son plan vert déposé l'automne dernier, le gouvernement Harper propose plutôt de réduire les émissions de 20 % sous le niveau de 2006 d'ici 2020 et de les diminuer de 60 à 70 % d'ici 2050.

Mais dans son discours hier, M. Harper a pour une rare fois affirmé que les preuves scientifiques du réchauffement de la planète sont incontestables et que ce phénomène est le résultat de l'activité humaine. (Dans le passé, il avait soutenu que les preuves n'étaient pas suffisantes.) Le premier ministre a ainsi pressé les pays à agir pour éviter une catastrophe planétaire sans toutefois tuer la croissance économique.

Le plan Harper

Concrètement, M. Harper a affirmé que la communauté internationale doit soutenir un accord à long terme sur les changements climatiques qui respecterait un certain nombre de conditions.

> L'accord doit être efficace en visant des objectifs clairs et en incluant les émetteurs majeurs.

> Il doit être juste et réaliste sur le plan économique, sans nuire à la croissance économique de certains pays.

> Il doit être flexible pour que tous les pays puissent choisir les outils et les politiques adaptés à leurs circonstances propres.

> Enfin, l'accord doit soutenir le développement et le déploiement de technologies nouvelles et meilleures.

« L'approche du Canada est fondée sur ces principes fondamentaux. (...) Comme nous le comprenons tous, la croissance économique et la prospérité doivent être en équilibre avec une gestion de l'environnement saine et prudente. Si nous n'établissons pas cet équilibre, l'environnement ne sera jamais traité en priorité, comme il se doit », a affirmé le premier ministre.

M. Harper était l'un des cinq leaders à prononcer un discours devant l'élite politique et le gratin du monde des affaires des pays de l'APEC. Le président américain George W. Bush, le président russe Vladimir Poutine, le président chinois Hu Jintao et la présidente du Chili Michelle Bachelet ont aussi été invités à s'exprimer.

Dans son discours, M. Harper a aussi affirmé que la plupart des pays, dont le Canada, ont traîné les pieds dans le dossier au cours des 10 dernières et que l'heure des beaux discours sans lendemain est révolue.

Échos de l'Opposition

Joint hier soir à Toronto, le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, s'est montré peu impressionné par le discours de M. Harper. « Il y a beaucoup de banalités dans ce qu'il dit. L'année dernière, à pareille date, M. Harper niait l'existence des changements climatiques. Il n'y a personne qui va le croire aujourd'hui malgré ses belles paroles. Son plan vert est un vrai scandale. Toutes les organisations l'ont vertement critiqué. La Deutsche Bank, l'Institut Pembina, le Sierra Club affirment que ce plan est mauvais. Son plan est tellement faible que même l'industrie des sables bitumeux, qui est la plus polluante au pays, va faire de l'argent avec », a affirmé à *La Presse* M. Dion.

Le critique bloquiste en matière d'environnement, Bernard Bigras, a abondé dans son sens. « Le modèle canadien est un modèle à long terme. Il n'y a rien pour s'attaquer aux changements climatiques à court ou à moyen terme alors qu'il y a urgence d'agir. Le danger, c'est que l'agenda de l'APEC, l'agenda de Washington et l'agenda du G8 deviennent, par des pressions politiques, l'agenda de Kyoto », a-t-il dit.



CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

DERNIÈRE CHANCE

La Fondation du Centre des sciences de Montréal présente

Gunther von Hagens

LE MONDE DU CORPS 2

L'anatomie révélée à travers de véritables corps humains

PLACES LIMITÉES!

Achetez à l'avance au centredessciencesdemontreal.com

www.bodyworlds.com

TELUS Pfizer Hydro Québec Société du Vieux-Port de Montréal Canada

3500569A

Apple veut mettre les parcomètres dans la corbeille

APPLE
suite de la page A1

« Nous sommes ouverts à certains accommodements, comme transformer une borne de stationnement double en borne simple, mais de là à les enlever complètement il y a une marge qu'on ne peut pas franchir », explique Jacques-Alain Lavallée, chargé de communication de Ville-Marie. Il ajoute qu'Apple Canada n'a pas donné signe de vie depuis cette fin de non-recevoir, approuvée aussi par Stationnement de Montréal, qui gère les espaces tarifés sur rue, à 3 $ l'heure, au centre-ville.

L'arrivée à Montréal du futur vaisseau amiral Apple est devenu un secret de Polichinelle dans le monde des cracks d'informatiques et des produits Mac. Le local, loué dans le Quartier des musées, a une superficie de 9300 pieds carrés, et s'élève sur deux étages, avec une mezzanine en verre. L'endroit est présentement occupé par la boutique Mens, qui déménage ses pénates en novembre, boulevard De Maisonneuve Ouest, près de la rue Stanley.

« Je sais qu'Apple a déjà visité le local avec des plans architecturaux, dit Saïd Boujmada, gestionnaire de Mens, qui confirme avoir cédé son bail à la firme informatique. Mais je ne sais pas quand leur ouverture est prévue. »

Motus, bouche cousue !

Fidèle à sa tradition, Apple Canada n'a pas voulu commenter son implantation à Montréal, ni la présence des bornes sur la devanture de son local. Le géant n'a pas non plus indiqué qu'à la suite du refus, il envisageait de trouver un emplacement plus « esthétique » pour son nouveau magasin.

« Apple ne fait jamais de commentaires sur ses projets d'affaires, explique le porte-parole de l'entreprise au Québec, Jean-Guy Rens. Nous ne parlons que de nos produits. Il n'y aura donc pas de commentaires. »

Selon des informations sur MacQuébec et Apple insider, des sites de mordus des produits Apple, le magasin de Montréal ouvrira ses portes l'été prochain ou à l'automne 2008, et deviendra la boutique phare du géant au Canada, à l'image du Apple Store de la 5e Avenue, à Manhattan.

De son côté, le porte-parole de la société Stationnement de Montréal, Michel Philibert, ajoute que les stationnements tarifés sur rue servent à assurer la rotation des véhicules, et par le fait même un roulement de la clientèle qui fréquente les commerces.

« Je pense que l'arrondissement n'a pas eu à étudier longtemps la demande d'Apple avant de refuser de retirer les bornes, dit M. Phillibert. Ces espaces appartiennent au domaine public, et ne peuvent pas devenir à usage exclusif. Ça ne se fait tout simplement pas. »

COURRIEL :
Pour joindre notre journaliste : sara.champagne@lapresse.ca



Apprenez à économiser en toute simplicité.

Une famille qui partage, c'est une famille qui économise avec les forfaits Famille de Bell, offerts à partir de seulement 35 $ par mois.

- Appels locaux illimités entre les membres[1]
- 150 minutes locales en tout temps
- Appels locaux illimités les soirs et week-ends

En prime :

- 100 messages texte pour chaque membre additionnel[2]
- 500 minutes d'interurbain au Canada[3]



LG Chocolat[MC] Cerise



Samsung m510

Achetez un de ces deux téléphones à 29,95 $ et obtenez le deuxième gratuitement[4].

3505238A

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca

Bell

Aussi offert chez ces détaillants participants :

cabine booth the telephone booth | BEST BUY | SONXPLUS L'autre dimension de l'image et du son | STEREO Plus ELECTRONIQUE | FUTURE SHOP

L'offre prend fin le 30 septembre 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 21 h à 7 h, et week-ends du vendredi 21 h au lundi 7 h. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, e9-1-1 (75 ¢/mois), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 $/mois) et frais uniques d'activation d'appareil (35 $) s'appliquent. Avec un forfait Famille, les frais d'activation, d'accès au réseau et e9-1-1 sont facturés pour chaque membre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** S'applique au temps d'antenne durant les appels entre les membres partageant un même forfait dans votre zone d'appels locale ; des frais d'interurbain peuvent s'appliquer. **(2)** Réservé avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat d'une durée min. de 2 ans à un forfait Famille (max. 5 membres sur un même compte). Les 100 messages texte en prime s'appliquent pendant la durée initiale du contrat. À l'exclusion des alertes, messages texte internationaux et payants, et messages échangés avec la messagerie instantanée. S'applique aux messages envoyés et reçus à l'intérieur des zones de couverture de Bell Mobilité par les fournisseurs participants au Canada et aux États-Unis. **(3)** Réservé avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. S'appliquent pendant la durée initiale du contrat. S'applique aux appels interurbains faits à partir du et vers le Canada, dans les zones de couverture de Bell Mobilité et de ses partenaires. **(4)** Réservé avec une nouvelle activation avec un engagement de 3 ans à un forfait Famille d'une valeur minimale de 35 $/mois (max. de 5 membres sur un même compte). Chocolate est une marque de commerce de LG Electronics Inc.

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
BELOEIL
Mail Montenach
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
18, rue du Manège
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5 Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409 46e Avenue
LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval -kiosque
Centre Laval
Megacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892 rue Ste-Catherine ouest
4399 rue St-Denis
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)
6855 rue St-Jacques ouest
8900 rue Lajeunesse
9280 boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232 rue Serê
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524 Jean-Talon est
6050 boul. Métropolitain est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TRACY
604 route Marie Victorin
TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francs sud
La Grande Place des Bois-Francs

Détails en magasin

Célébrations de l'anniversaire du président !



Célébrez aujourd'hui les bienfaits d'un sommeil de qualité !

- Votre lit devrait soulager la douleur et non l'empirer
- Votre lit devrait vous permettre d'éliminer le stress.
- Votre lit devrait être un havre de repos et de confort.

Meilleure qualité de sommeil, meilleure qualité de vie.

Visitez un magasin participant pour nos offres spéciales! Visitez www.tempurpedic.ca afin de localiser un magasin près de chez vous.

TEMPUR-PEDIC®
MATELAS ET OREILLERS
SUÉDOIS ALLÉGEANT LA PRESSION

www.tempurpedic.ca
1-866-509-4154

Les produits actuels peuvent différer légèrement des produits annoncés. Offre en vigueur du 27 août 2007 au 30 septembre 2007. ® Copyright 2007. Tempur-Pedic et TEMPUR sont des imarques déposées de Tempur-Pedic Inc.

3505554A

ACTUALITÉS



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Aux États-Unis et au Canada, il y a moins de 300 fertilisations en éprouvette par million d'habitants, alors qu'en France, le chiffre frise 800 par million d'habitants.

Les bébés-éprouvettes plus populaires en Europe

MATHIEU PERREAULT

Les traitements de fertilité sont très souvent remboursés par les programmes nationaux d'assurance maladie en Europe. En France, par exemple, une femme peut avoir gratuitement jusqu'à quatre fécondations en éprouvette, en autant qu'elle ait moins de 44 ans.

« La plupart des grands pays occidentaux remboursent les explorations des causes de l'infertilité, mais seule l'Europe du Nord rembourse la procréation médicalement assistée », explique Jean-Luc Pouly, gynécologue au Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, qui vient de publier une étude comparant la performance de ce secteur en Europe et aux États-Unis.

« En général, il y a des limites du nombre de traitements qu'on peut avoir, et pour l'âge. Certains pays, comme l'Allemagne, limitent les subventions publiques aux couples mariés. Il y a aussi, parfois, des limites quant au nombre d'enfants : en général, un couple ne pourra y recourir que s'il a moins de deux enfants. Ça pose des problèmes pour les familles reconstituées, par exemple une femme qui n'aurait pas d'enfant, mais dont le conjoint a déjà trois enfants d'un premier mariage. »

Les subventions publiques rendent les bébés-éprouvettes beaucoup plus populaires en Europe qu'en Amérique du Nord. Aux États-Unis et au Canada, il y a moins de 300 fertilisations en éprouvette par million d'habitants, alors qu'en France, le chiffre frise 800 par million d'habitants. Au Danemark, le taux est près de 2000 par million d'habitants.

Hausse du taux de natalité

Le printemps dernier, une nouvelle étude autrichienne dévoilée à une conférence de l'Association de la population à New York affirmait d'ailleurs que les subventions danoises aux bébés-éprouvettes avaient permis de hausser le taux de natalité de 1,8 à 1,9 enfant par femme. Plus de 4 % des enfants danois ont été conçus en éprouvette, contre moins de 1 % au Canada.

Marc Villeneuve, directeur médical de la clinique Procréa à Montréal, essaie depuis plusieurs années de convaincre les gouvernements québécois et canadien d'inclure la procréation médicalement assistée dans la couverture de l'assurance maladie.

« Depuis 1999, il y a un crédit d'impôt au Québec, qui est maintenant de 30 %, dit le Dr Villeneuve. Mais nous n'avons pas réussi à convaincre le fédéral. C'est aberrant que ça ne soit pas totalement couvert. »

L'exploration des causes de l'infertilité est couverte si elle est faite dans un établissement public, où l'attente ne dépasse pas quelques mois, selon le Dr Villeneuve. Une fertilisation en éprouvette coûte 5000 $, sans compter les médicaments et les procédures supplémentaires comme les microinjections et les prélèvements testiculaires. Selon le Dr Villeneuve, avec la gratuité il y aurait trois fois plus de traitements de fertilité au Québec.

L'argument financier ne tient pas la route, selon le Dr Pouly, de Clermont-Ferrand. « En France, les traitements de fertilité représentent 0,2 % du budget de la santé mais 2 % des naissance, dit le Dr Pouly. À mon hôpital, le budget des dialyses est deux fois plus élevé que celui des traitements de fertilité, alors qu'il y a 10 fois moins de patients touchés. Il y a généralement une soixantaine de patients sous dialyse, avec une moyenne d'âge de 84 ans ; à chaque année, nous aidons 800 couples à avoir un bébé-éprouvette. »

Les bébés-éprouvettes dans le monde

PAYS	TAUX *
Danemark	**1791**
Slovenie	**1087**
Suède	**1004**
Pays-Bas	**914**
Islande	**904**
Belgique	**863**
Norvège	**862**
Finlande	**840**
Allemagne	**821**
France	**784**
Hongrie	**642**
Royaume-Uni	**466**
Croatie	**461**
Suisse	**440**
Canada	**270**
États-Unis	**269**

* Bébés-éprouvettes par million d'habitants

Sources : Société canadienne de sensibilisation à l'infertilité 2003 ; CHU de Clermont-Ferrand 2002-2003

Documentaire sur la fécondation in vitro

Julie Snyder appuyée par Mario Dumont



LOUISE COUSINEAU

CHRONIQUE

Ce paradoxe n'a jamais été relevé, mais voici qu'il nous arrive en pleine figure. Au Québec, les gens qui ne veulent pas avoir d'enfants obtiennent gratuitement des ligatures de trompes, des avortements et des vasectomies. Tout payé par le gouvernement. Bernard Landry souligne que le Québec a le plus haut taux de ligatures et d'avortements en Occident.

Et les gens qui veulent des enfants et qui ont des problèmes de fertilité doivent payer pour la fertilisation in vitro. Autour de 24 000$. Comme s'il s'agissait d'un caprice que le gouvernement n'a pas à satisfaire. L'infertilité est considérée comme une maladie, sauf au gouvernement. Certains croient que la fertilisation est une sorte de clonage. Rien à voir.

Julie Snyder a décidé de faire un documentaire sur ce sujet explosif qui n'a jamais vraiment été débattu chez nous où la dénatalité est inquiétante. Elle s'est adressée aux représentants des trois partis pour connaître leur opinion sur la question, et Mario Dumont lui a répondu: « On a une proposition là-dessus dans le programme de l'ADQ ». Julie ne l'avait jamais lu.

Mario Dumont, le seul politicien à se présenter au visionnement d'hier, pense que, comme en France où les quatre premiers cycles de traitements sont gratuits, une partie des coûts pourrait être payée par la RAMQ. Peut-être pas tout, ajoute-t-il, mais son gouvernement légiférerait dans ce sens.

Dans *Ça pourrait nous arriver*, dont le premier épisode sera diffusé mercredi prochain à 21h à TVA, Pauline Marois souligne qu'il y a déjà un crédit d'impôt de 25 % voté par Bernard Landry qu'elle a fait augmenter à 30 % et qu'elle fera davantage quand elle sera au pouvoir, ajoutant vaguement qu'il faut aider les parents de la meilleure façon possible.

Le ministre de la santé, Philippe Couillard, est décourageant. Il se dit prêt à considérer de bonifier le programme fiscal, mais qu'en ces temps de restrictions budgétaires, « il faut d'abord traiter les pathologies plutôt qu'aider les gens à avoir une vie meilleure ».

Il ajoute cette phrase qui fait bondir: « C'est désirable de vouloir des enfants, mais ça ne fait pas partie des droits fondamentaux des individus. »

Nous voilà dans le vif.

Si Julie Snyder s'est intéressée à ce sujet, c'est que, comme son amie Céline Dion, elle aussi a dû recourir à la fécondation in vitro. Que le premier traitement a été négatif. Le deuxième a été positif, mais le cœur ne battait pas. Elle allait recommencer la procédure lorsque, miracle! elle s'est découverte enceinte naturellement.

Céline et Julie expliquent dans le film combien devenir mères les a comblées. Céline se demandait comment il se faisait qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfants, alors que sa mère en avait eu 14! Elle avait fini par se dire qu'on ne peut pas tout avoir. Puis, la fécondation in vitro l'a sauvée. Elle dit: « Que la vie est extraordinaire! »

Céline et Julie ont les moyens de se payer le traitement – Julie est même allée à New York consulter le médecin de Céline –, mais pour un couple normal, c'est l'équivalent d'une deuxième hypothèque. Vous verrez l'émotion de Caroline et François qui ont mis sept ans à avoir leur petit Thomas. Ils ont décidé de refaire des traitements pour avoir un deuxième enfant.

Vous verrez aussi Mélanie et Sébastien qui en sont à leur deuxième tentative de fécondation in vitro. Ils disent: « Si on n'essaie pas, on va le regretter toute notre vie. »

Julie Snyder a un argument intéressant: « Ça coûtera moins cher à long terme d'aider les femmes à avoir des enfants. Puisque ces enfants paieront nos retraites. »

La productrice a ajouté que si elle a décidé de parler de ses problèmes de fécondité, c'est qu'elle veut que le système change. « J'ai décidé d'en parler pour remercier Dieu pour mon bébé. »

La deuxième partie du reportage portera sur l'adoption et sera diffusé le mercredi suivant.



PHOTO FOURNIE PAR LES PRODUCTIONS J

De gauche à droite: Mario Dumont, l'animatrice et co-conceptrice de l'émission *Ça pourrait nous arriver*, Dominique Savoie, le docteur Pierre Miron, obstétricien-gynécologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et Julie Snyder.

CHARLEVOIX

Le chef de l'ADQ rompt avec la tradition

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Le chef de l'Action démocratique du Québec se rendra ce matin dans Charlevoix pour prêter main-forte à son candidat dans l'élection partielle du 24 septembre, brisant ainsi la tradition voulant qu'un chef ne fasse pas campagne dans la circonscription d'un autre chef. Mario Dumont visitera deux usines, une à Saint-Hilarion, et l'autre à Beaupré, en compagnie du candidat adéquiste Conrad Harvey, qui affronte la nouvelle chef du Parti québécois, Pauline Marois.

Dans l'entourage de M^me^ Marois, on affirmait, hier, ne pas trop se soucier de cette visite du chef de l'opposition officielle dans la circonscription.

« C'est sûr qu'on ne voit pas ça souvent, mais c'est normal qu'il vienne une fois et il n'était pas venu à l'annonce de la candidature de M. Harvey. À la limite, c'est de bonne guerre », a estimé l'attaché de presse du Parti québécois, Manuel Dionne, qui travaille à l'organisation de la campagne de M^me^ Marois. Cette dernière sera d'ailleurs elle aussi en tournée dans la circonscription aujourd'hui. Des visites à Sainte-Anne-de-Beaupré et Baie-Saint-Paul sont prévues à l'horaire. Elle passera aussi toute la fin de semaine dans Charlevoix.

M. Dionne dit ne pas voir d'arrogance dans le geste de M. Dumont, mais souligne que « ce n'est pas dans les habitudes » parlementaires.

Au bureau du chef de l'ADQ, on rejette du revers de la main l'accusation de briser une tradition électorale. « Le PQ a lui-même brisé la "tradition" en 1985 lorsque René Lévesque est allé faire campagne dans le comté de Robert Bourassa », a souligné l'attaché de presse de M. Dumont, Jean-Nicolas Gagné.

Aux élections générales de mars dernier, l'ADQ avait chauffé de près le PQ dans Charlevoix. Le député sortant, Rosaire Bertrand, l'avait finalement emporté par 1663 voix. Il a par la suite démissionné pour laisser sa place à la chef du parti.



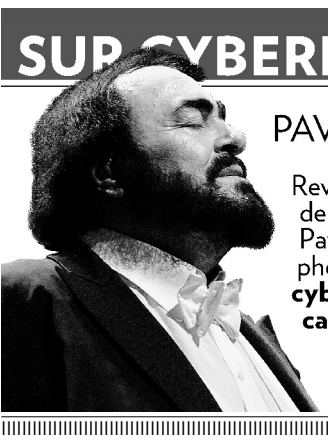






ACTUALITÉS

SUR CYBERPRESSE.CA



PAVAROTTI

Revivez la carrière de Luciano Pavarotti en photos sur **cyberpresse.ca/pavarotti**

EXCLUSIF

Voyez notre reportage vidéo sur la nouvelle Russie capitaliste et ses revers, racontée par Maxime Bergeron, sur **lapresseaffaires.cyberpresse.ca/russie**



STEFANI

Gwen Stefani présente sa collection L.A.M.B à la semaine de la mode de New York. Jetez-y un coup d'œil sur **cyberpresse.ca/actuel**

QUIZ

Testez vos connaissances sur l'actualité internationale de la semaine sur **cyberpresse.ca/quizmonde**

NOS BLOGUES



PATRICK LAGACÉ

« Nous, Montréalais, avons du talent pour se couvrir de ridicule, comme tout le monde. Je pense notamment au psychodrame du changement de nom de l'avenue du Parc. »

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca/lagace**

Québec devra indemniser un proche des Hells Angels

CHRISTIANE DESJARDINS

Douze ans après avoir perdu une jambe lors d'une explosion survenue dans le cadre de la guerre des motards, Mario Lepore, un comptable qui avait des relations avec des Hells Angels, recevra une compensation financière du gouvernement. C'est ce qui ressort d'une décision partagée que vient de rendre la Cour d'appel.

Jusqu'ici, Lepore, maintenant âgé de 54 ans, n'avait pas pu obtenir compensation grâce à la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, car on soumettait qu'il avait contribué à ses malheurs, en commettant une « faute lourde ». L'article 20 de cette loi stipule qu'un individu qui a été partie à l'infraction ou qui a, par sa « faute lourde », contribué à ses blessures, n'a pas droit aux indemnités.

Dans le présent cas, on reprochait à Lepore de s'être rendu dans un bar tenu par des motards, en pleine guerre des motards, avec une moto munie d'un autocollant affichant sa sympathie envers eux (« Support Hells Angels Montreal »). On en déduit donc que cela faisait de lui une cible.

Le 12 septembre 1995, Mario Lepore et trois de ses connaissances, Stéphane Lapointe, Michel Gagné et Michel Turcot, se rendent à moto au bar Harley, à Boisbriand. Alors qu'ils sont attablés à la terrasse, une explosion survient. Les quatre hommes sont gravement blessés. Lepore est si mal en point qu'on doit lui amputer la jambe gauche. L'enquête policière révélera que le bar en question est contrôlé par les Death Riders, un groupe de motards criminels associés aux Hells Angels. On découvrira aussi que la bombe téléguidée est l'œuvre des Dark Circle, associés aux Rock Machine, les ennemis jurés des Hells.

On reprochait à Lepore de s'être rendu dans un bar tenu par des motards, en pleine guerre des motards.

Par la suite, Lepore et ses compagnons d'infortune s'adresseront à la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), pour être indemnisés, ce qui leur sera refusé en raison de leur « faute lourde ».

Même si aucun des quatre n'est membre d'un gang de motards, ils entretiennent des liens d'affaires ou de sympathie avec eux. D'ailleurs, trois des quatre motos en question affichaient des autocollants à l'effigie des motards. Lepore, un comptable et ex-directeur de caisse populaire, en appelle devant le tribunal administratif, et remporte une victoire, en 2001. Cette fois, c'est le procureur général qui en appellera, lui aussi avec succès. Lepore essuiera une autre défaite en Cour supérieure, avant de remporter la lutte, en Cour d'appel.

Deux des trois juges, Nicole Duval Hestler et Marc Beauregard, estiment que la décision d'indemniser était la bonne, notamment parce que l'autocollant n'apparaît pas sur des photos mises en preuve. La troisième juge, Pierrette Rayle, est en désaccord avec eux, mais bien sûr, c'est la majorité qui l'emporte.

Joint hier, Me Panaccio, l'avocat de Lepore, s'est déclaré très heureux que cette affaire se règle enfin, après 12 ans. Il affirme ne pas connaître la somme qui devrait échoir à son client, mais pense qu'elle pourrait être importante. Aux bureaux de l'IVAC, on ne pouvait pas non plus chiffrer la compensation. « Le dossier est sûrement inactif depuis tout ce temps, puisque sa réclamation avait été refusée. Il va falloir faire venir des rapports médicaux, soumettre des expertises, évaluer sa base salariale…

C'est impossible de répondre à cette question en une journée, et de toute façon il s'agit d'informations confidentielles. Quand on aura reçu le jugement, le dossier sera confié à un agent d'indemnisation », a indiqué Dominique Blain, porte-parole de l'IVAC.

Il a été impossible de savoir si le procureur général du Québec comptait pousser l'affaire jusqu'en Cour suprême. En ce qui concerne les trois autres hommes blessés lors de cet incident, seul Turcot, un agent d'immeubles, a été jugé apte à être indemnisé, car sa moto n'avait pas d'autocollant. Il venait de l'acheter.

Poursuite policière sur la Métropolitaine

Un agent du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a subi des blessures superficielles tandis qu'un présumé voleur a été incommodé par du gaz poivre au terme d'une chasse à l'homme hier matin sur l'autoroute Métropolitaine, à Montréal.

Après avoir échappé une première fois à des policiers du SPVM lancés à ses trousses à la suite d'un hold-up commis dans un Couche-Tard, dans le quartier Villeray, le malfaiteur a tenté une seconde fois de semer ses poursuivants au volant d'une voiture volée. Son véhicule a été intercepté sur l'autoroute 40 Ouest, à la hauteur de la sortie du boulevard Saint-Laurent.

Un agent du SPVM a fracassé une vitre de portière de l'automobile du fuyard qui refusait de sortir du véhicule. Des éclats de verre auraient alors blessé légèrement le policier qui a eu recours au gaz poivre.

Marcel Laroche

Dave Hilton renonce à son enquête



PHOTO ALAIN ROBERGE LA PRESSE ©

Dave Hilton a renoncé, hier, à son enquête de mise en liberté et son procès pour voies de fait et menaces de mort sur sa nouvelle conjointe aura lieu le 13 décembre au palais de justice de Laval.Le boxeur de 43 ans est détenu depuis le 20 août. Il a tout d'abord été arrêté pour bris de condition à Montréal pour être ensuite remis aux policiers lavallois.Hilton voudrait avoir son procès au plus vite dans l'espoir d'être acquitté avant que les Services correctionnels décident de son sort. Au moment de son arrestation, il était en liberté depuis 14 mois, après avoir purgé les deux tiers de sa peine de sept ans.

EN BREF

Mélanie Meunier a été assassinée

Des traces de violence observées sur Mélanie Meunier ainsi que des éléments prélevés à l'endroit où son cadavre en état de putréfaction a été découvert à la mi-juillet démontrent hors de tout doute que la jeune femme a été victime d'un meurtre.

C'est à cette conclusion qu'en arrive le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) chargé d'élucider les circonstances entourant la mort suspecte de Mélanie Meunier dont le corps a été retrouvé le 16 juillet dernier sur les berges du canal de Lachine. La macabre découverte a été effectuée par un résidant du quartier qui promenait son chien aux abords du canal et qui a aussitôt alerté le 911.

La disparition de la jene femme avait été signalée au SPVM le 17 juin. La jeune femme de 27 ans avait été vue vivante pour la dernière fois le 27 mai au centre-ville.

Marcel Laroche

François Pépin aura son procès à Montréal

C'est avec réticence que le juge James Brunton a accordé, hier, à François Pépin, accusé du meurtre de la policière Valérie Gignac, le droit d'avoir son procès au palais de justice de Montréal plutôt qu'à celui de Laval. Il aura lieu le 5 mai 2008.

Le magistrat de la Cour supérieure n'a pas apprécié le fait que le procureur de la Couronne, Me Louis Bouthillier, ne s'oppose pas à la requête de son collègue de la défense, Me Robert LaHaye. Il n'a pas aimé non plus que le représentant du ministère public dise que c'était mieux ainsi parce que Montréal était plus proche de son bureau.

Me LaHaye a soutenu que M. Pépin ne pourrait pas avoir à Laval un procès juste et équitable car la jeune policière tuée dans l'exercice de ses fonctions était aux yeux des Lavallois une héroïne et qu'elle avait eu droit à des funérailles civiques – ce qui est normal, a-t-il mentionné – qui avaient attiré une grande partie de la population. Il a ajouté qu'un immeuble portait même son nom.

À la toute fin de l'audience, François Pépin s'est adressé au tribunal. Il a dit qu'il était déçu que son procès ait lieu seulement en mai parce que c'était très difficile en prison et que l'attente était très longue. Valérie Gignac, 25 ans, a été tuée le 14 décembre 2005 d'un projectile tiré à travers une porte. François Pépin a admis avoir tiré le projectile fatal.

Jean-Paul Charbonneau

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans LA PRESSE

CE SAMEDI, KANGAROO ISLAND / UN PARADIS AUX ANTIPODES

3492266



EAU CONTAMINÉE EN PRISON

Le Bloc s'en mêle

FRANÇOIS CARDINAL

La présence de plomb dans l'eau de six pénitenciers fédéraux au Québec inquiète suffisamment le Bloc québécois pour qu'il demande au bureau de la vérificatrice générale de s'en mêler.

Pour le porte-parole en environnement, Bernard Bigras, cette requête est d'autant plus pertinente qu'un rapport publié en 2005 par le Bureau signalait déjà l'existence d'un problème potentiel avec la qualité de l'eau des établissements carcéraux.

« J'ai beaucoup de difficulté à comprendre que le gouvernement n'ait pas répondu il y a deux ans aux directives de la commissaire à l'environnement afin d'assurer à tous une eau de qualité », a lancé M. Bigras, hier.

La requête du Bloc a été envoyée hier après-midi au nouveau commissaire à l'environnement, Ron Thompson, pour qu'il fasse un suivi du rapport de 2005. Ce dernier signalait que Service correctionnel Canada n'avait pas évalué les risques de contamination de l'eau de certains pénitenciers.

La Presse révélait hier que l'eau potable des six pénitenciers québécois construits dans les années 40 et 50 était contaminée au plomb, parfois de manière « importante » et « généralisée ». Or le plomb est une substance toxique qui peut entraîner des problèmes de santé.

Sur ce point, d'ailleurs, le Parti libéral du Canada estime que les ministres du gouvernement Harper n'ont pas appris du scandale de l'eau contaminée de Walkerton, même si les titulaires des portefeuilles de la Santé et de l'Environnement sont d'anciens membres du gouvernement Harris, blâmé pour cette crise.

« Tout ça n'est pas surprenant de la part d'un gouvernement qui se positionne idéologiquement si loin à droite, qui est si prompt à défendre la loi et l'ordre qu'il ne peut donner l'impression de s'inquiéter de la santé des détenus », a lancé, cinglant, le porte-parole en environnement, David McGuinty.

Pour sa part, l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente plus d'un millier d'employés des pénitenciers, se dit satisfaite de la réponse des autorités pour l'instant. Elle demande néanmoins au gouvernement de passer dès maintenant à la vitesse supérieure.

« On devrait offrir à ceux qui le demandent un test de plombémie (taux qui mesure la présence de plomb dans le corps). C'est certain que cela permettrait d'en sécuriser plus d'un », a indiqué Jérôme Turcq, vice-président exécutif régional de l'Alliance.

En outre, la centrale donne son entier appui au Bloc québécois qui exige la mise sur pied d'un programme à long terme de rénovation des infrastructures des pénitenciers. « Il est important de ne pas s'en tenir à un simple pansement sur le bobo, a ajouté M. Turcq. J'espère que la réfection des conduites d'eau est en haut de la liste des priorités du ministre (de la Sécurité publique, Stockwell Day) ».

Le cabinet de ce dernier, d'ailleurs, s'est contenté de préciser qu'un plan d'action pour régler ce problème a été mis sur pied dès janvier 2007. « Le Service correctionnel du Canada travaille en étroite collaboration avec Santé Canada pour surveiller et corriger le problème le plus rapidement possible », a indiqué Mélissa Leclerc, porte-parole du ministre.

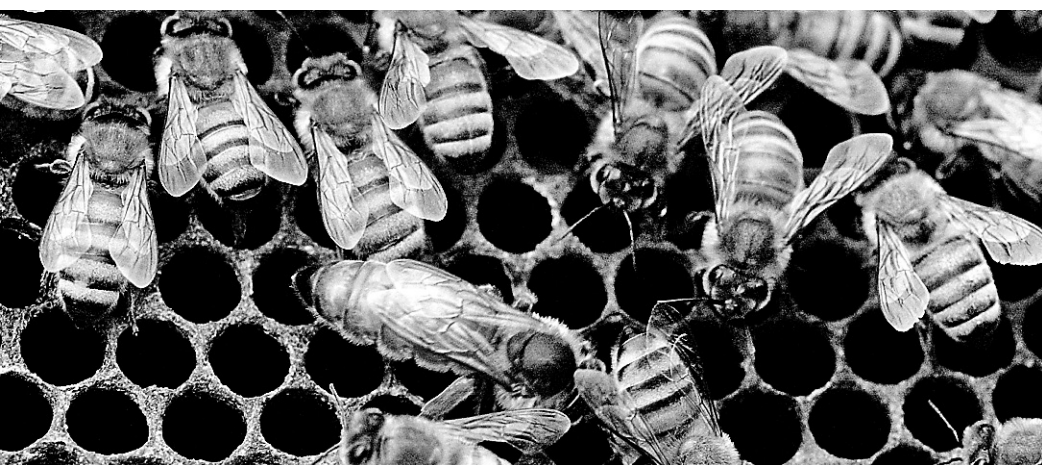


PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Plusieurs apiculteurs québécois ont perdu une partie de leurs colonies au printemps.

Un virus aurait décimé des colonies d'abeilles

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Au Québec, plusieurs apiculteurs ont perdu une partie de leurs colonies au printemps. Aux États-Unis, les abeilles meurent, victimes d'un mal inconnu. Des chercheurs américains croient avoir enfin trouvé une explication: il s'agirait d'un virus.

L'apiculture est un domaine très mystérieux. Des épisodes de mortalité d'abeilles arrivent régulièrement, indique Pierre Giovenazzo, professeur au département de science et génie de l'Université Laval. « Ça arrive partout et ça arrive aux meilleurs », dit cet expert en apiculture. Cette année, les États-Unis ont été durement frappés par ce qu'ils appellent le syndrome d'effondrement des colonies. Certains États américains estiment avoir perdu 90 % de leurs abeilles.

Un groupe de chercheurs a indiqué hier qu'un virus identifié en Israël en 2004 pourrait en être la cause. Leur étude, parue dans la revue *Science*, a vite fait le tour des spécialistes en apiculture, déjà sur le qui-vive. Les chercheurs ont retrouvé le virus dans des échantillons provenant de ruches touchées par le syndrome.

Bonne nouvelle, dit Pierre Giovenazzo, car c'est une piste. « Mais personne n'est vraiment certain que c'est la seule, et la bonne, explication », dit-il.

Au Québec, la situation est différente. Les spécialistes refusent d'attribuer les pertes au syndrome américain puisque les abeilles sont mortes durant l'hibernation. « Nous n'avons pas les mêmes symptômes, nous n'avons pas eu de dépérissement », explique Jocelyn Marceau, ingénieur agricole au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Selon ce spécialiste, au Québec, les pertes se situent entre 30 % et 40 %. Pour l'instant, une petite araignée parasite, le varoa, est davantage identifiée comme la cause des problèmes québécois.

Les abeilles ne font pas que produire du miel: elles sont essentielles à la pollinisation de nombreuses espèces commerciales, les canneberges et les pommes, notamment.

QUERELLE DANS LE MÉTRO

La STM blâme ses agents, mais ne les punit pas

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les agents de surveillance de la Société de transport de Montréal ont « manqué de discernement » en refusant d'intervenir lors d'une querelle entre conjoints à la station Berri-UQAM en juin dernier. La STM écarte néanmoins l'imposition de sanctions disciplinaires à l'endroit de ses employés.

La STM a rendu public hier un rapport de vérification interne sur le comportement de ses agents de surveillance. Le président de la STM, Claude Trudel, a déclaré que cet incident était « regrettable », mais qu'il n'y avait pas eu de « manquement grave ».

La STM admet néanmoins qu'il y avait une « ambiguïté » au moment de l'incident. Cette journée-là, la nouvelle escouade policière affectée au métro entrait en fonction. Le rapport de vérification constate que les nouvelles directives des agents de surveillance avaient été lues verbalement, ce qui laissait libre cours à une interprétation.

La STM a rappelé à ses agents qu'ils devaient intervenir dans de telles circonstances. Elle dénombre d'ailleurs deux événements similaires au cours desquels les agents sont intervenus ces derniers temps.

La présidente de la Fraternité des constables et agents de la paix de la STM, Josée Massicotte, avait déclaré à l'époque que les agents avaient reçu la directive de laisser la police intervenir. Hier, M. Trudel a démenti cette affirmation. Il a toutefois été impossible d'obtenir les commentaires du syndicat.

De son côté, le Service de police de la Ville de Montréal a mis son enquête sur la glace faute de plaignant. Le couple impliqué dans la querelle est demeuré introuvable.

EN BREF

Une famille poursuit une maison de retraite

Une poursuite de 300 000$ a été déposée par la famille d'une octogénaire qui est demeurée coincée dans un lit escamotable pendant 13 heures. L'histoire s'est produite en juillet 2005, au Manoir Saint-Jérôme, une résidence pour personnes âgées. Laura Grenier Godard, 85 ans, est demeurée prisonnière entre le matelas et le mur. Les pompiers ont dû l'extirper de sa fâcheuse position. La dame a succombé à ses blessures cinq jours plus tard. La poursuite déposée par l'avocat spécialisé dans les causes médicales, Jean-Pierre Ménard, vise aussi l'entreprise qui a vendu et installé le lit, Les Pros du matelas et de l'ameublement. Le lit défectueux aurait été retiré du marché après l'incident.

— La Presse Canadienne



MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

MOSCOU
Poutine hausse le ton

La Russie a annoncé hier qu'elle était prête à installer d'ici à trois ans ses nouveaux missiles intercontinentaux Iskander, précisant ses menaces de réplique au bouclier antimissile américain. « Il faut encore procéder à quelques tirs d'essai, vraisemblablement pas plus de cinq, avant de mettre en place les missiles balistiques intercontinentaux RS-24 », plus connus sous le nom d'Iskander, a déclaré le général Nikolaï Solovtsov, commandant en chef des forces stratégiques russes. « Cela peut prendre jusqu'à trois ans », après quoi « la sécurité du pays et de ses alliés sera assurée jusqu'au milieu du XXIe siècle », a-t-il ajouté, cité par l'agence Interfax. AFP

ÉTATS-UNIS
Noriega proteste

La défense de l'ex-dictateur panaméen Manuel Noriega, opposée à son extradition vers la France en fin de semaine au terme de sa peine aux États-Unis, a présenté hier ses arguments à un juge américain, incluant des citations attribuées à la diplomatie française. Aucune indication n'a pu être obtenue sur la date à laquelle le juge se prononcera sur la demande des avocats. Manuel Noriega, 73 ans, a été condamné par défaut, en France, à 10 ans de prison pour blanchiment d'argent. Son extradition après 17 ans de prison aux États-Unis, qui s'achèvent dimanche, a été acceptée fin août par la justice et le département d'État américains. Mercredi, un juge avait cependant suspendu la procédure d'extradition afin de statuer sur la demande de la défense qui estime que la France ne traitera pas Noriega comme un prisonnier de guerre. AFP



PHOTO OSCAR NAVARRETE, AFP

Cette photo aérienne montre le village de Sandy Bay, au Nicaragua, après le passage de l'ouragan *Felix*.

SOUDAN
Nouveaux pourparlers de paix

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon et le président soudanais Omar el-Béchir ont annoncé hier la tenue de nouvelles négociations de paix sur le Darfour. Ces pourparlers auront lieu le 27 octobre en Libye. Dans un communiqué commun, les deux hommes ont souligné l'importance de parvenir à une solution politique au conflit qui a fait plus de 200 000 morts et 2,5 millions de déplacés. Ban Ki-moon et Omar el-Béchir ont également fait part de leur espoir que les factions rebelles « coopèrent pleinement (...) pour garantir que les négociations aboutissent le plus rapidement possible ». Le gouvernement soudanais s'est pour sa part engagé à « préparer et participer de façon constructive aux nouvelles négociations sur le Darfour » sous l'égide de l'ONU et l'Union africaine. Il promet en outre de « faciliter » le déploiement de la force hybride. AP

ALGER
Attentat : le président visé

L'attentat suicide de Batna, dans l'est de l'Algérie, a visé hier le cortège du président Abdelaziz Bouteflika. Le président s'en est tiré indemne mais l'explosion a fait 15 morts et 114 blessés, selon un nouveau bilan de la télévision algérienne. L'attentat a été perpétré par un kamikaze qui, portant sur lui une bombe dissimulée dans un sac en plastique, attendait le passage du cortège présidentiel parmi la foule rassemblée près d'une mosquée au centre de Batna, selon des témoins. Le chef de l'État n'était pas sur les lieux au moment de l'attentat. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

67 %

C'est la proportion de la population d'une vingtaine de pays engagés ou non en Irak qui souhaite un retrait des troupes américaines d'ici douze mois, indique un sondage de la BBC World Service. 49 % des personnes interrogées croient cependant que Washington maintiendra de manière permanente son contingent en Irak. Dans 19 des 22 pays qui ont fait l'objet de l'enquête, une majorité se dit favorable à un retrait américain. Dans aucune nation en revanche, les sondés ne croient en majorité que cela se réalisera. Aux États-Unis, 61 % sont pour un rapatriement des troupes d'ici douze mois, et 24 % immédiatement.

AFP

Nouvelle vidéo de ben Laden à la veille du 11 septembre

ASSOCIATED PRESS

LE CAIRE, ÉGYPTE — Une vidéo d'Oussama ben Laden devrait être diffusée dans les prochains jours, à la veille du sixième anniversaire des attentats du 11 septembre. Ce serait les premières images du chef d'Al-Qaeda en trois ans, selon ce qu'a annoncé la branche médiatique du groupe terroriste.

La dernière vidéo de ben Laden remonte au 29 octobre 2004 et sa dernière cassette audio à plus d'un an.

Sur une photo qui annonce la vidéo, on peut voir ben Laden, la barbe entièrement noire, qui s'adresse à la caméra. Par le passé, sa barbe était plutôt grise avec des taches foncées.

Rita Katz, directrice de l'institut SITE, un groupe de surveillance des sites terroristes, dit que la barbe de Ben Laden semble avoir été teinte, une pratique courante chez les leaders arabes. « Je crois qu'Al-Qaeda a avantage à ce qu'il ait l'air jeune et en santé », a dit Katz.

L'annonce et la photo sont parues sur un site islamique où Al-Sahab, la branche médiatique d'Al-Qaeda, affiche fréquemment des messages.

« Bientôt, si Dieu le veut, une vidéo du scheik lion Oussama ben Laden, que Dieu le protège », dit l'annonce, signée par Al-Sahab. De telles annonces sont habituellement affichées d'un à trois jours avant qu'une vidéo soit mise en ligne.

Pendant le silence de ben Laden, depuis juillet 2006, le numéro deux d'Al-Qaeda, Ayman al-Zawahri, a pris le relais et diffusé plusieurs vidéos et cassettes audio.

À plusieurs reprises, Al-Qaeda a produit de nouveaux messages autour de l'anniversaire des attentats du 11 septembre.

Les sbires marocains serrent la vis aux médias à l'approche du scrutin

À la veille d'élections qui pourraient marquer un tournant au Maroc, la liberté de la presse écope.



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
MAROC

CASABLANCA — Abderrahim Ariri croyait avoir affaire au concierge lorsqu'il a entendu cogner à la porte de sa résidence tôt le matin du 17 juillet dernier.

« J'ai ouvert la porte et un groupe d'une douzaine d'hommes en civil a forcé le passage. Je leur ai demandé s'ils avaient l'autorisation d'entrer et ils m'ont répondu que je regardais trop de films américains », relate ce journaliste de 43 ans, rencontré par *La Presse* dans un café de la mégapole marocaine.

Sans expliquer leur action, ils ont saisi du matériel informatique et sommé le directeur de l'hebdomadaire *Al Watan Al An* (*La Patrie maintenant*) de les suivre dans une voiture banalisée. « En voyant qu'elle n'était pas identifiée, je me suis dit que c'était la mafia qui voulait m'enlever. J'ai tenté de m'enfuir en courant jusqu'à un commissariat situé près de ma résidence mais j'ai été refoulé par les policiers qui me couvraient d'injures », relate-t-il.

Il comprend alors qu'il est aux prises avec des représentants des services de sécurité de l'État marocain. Amené, menottes aux poings, aux bureaux de la brigade nationale de la police judiciaire, il se voit reprocher par de hauts responsables d'avoir publié quelques jours plus tôt le contenu d'une note des services de sécurité qui évoque la venue possible au Maroc d'un commando de kamikazes.

M. Ariri sera interrogé pendant huit jours dans un petit bureau avant de pouvoir finalement recouvrer la liberté. Accusé d'avoir diffusé un document obtenu illégalement, il a été condamné à la mi-août à six mois de prison avec sursis. La décision sera entendue en appel dans quelques jours.

Moins chanceux, le journaliste de 38 ans qui signait l'article litigieux a été condamné à huit mois de prison ferme. Il est actuellement détenu dans un important pénitencier de Casablanca. « Son moral est au plus bas », souligne M. Ariri. Plusieurs militaires ont aussi été condamnés en relation avec la même affaire.

Le régime, dit-il, cherche à tarir les sources des journalistes au sein des forces de sécurité et de l'armée. Il veut aussi mettre en garde ceux qui chercheraient à s'intéresser de trop près à ces pans du gouvernement, peu habitués aux inquisitions médiatiques.

« Le message est très clair. Si on vous voit fouiller autour des casernes, on va vous punir », souligne le journaliste, qui n'entend pas se laisser décourager pour autant.

« Comme Marocain, je paie des impôts. J'ai le droit de savoir ce que le gouvernement fait avec mon argent... Il n'y a pas d'intouchables », dit-il.

Al Watan Al An n'est pas la seule publication qui se soit retrouvée dans la ligne de mire du régime marocain à l'approche des élections législatives.

Ahmed Bencehsmi, directeur de la revue *TelQuel*, publication indépendante au ton mordant, est également confronté à la justice pour « manque de respect envers le roi ». En cause : un récent éditorial dans lequel il remettait en question la pertinence de tenir un tel scrutin alors que la monarchie conserve l'essentiel du pouvoir au pays. La cause doit être entendue en novembre.



PHOTO RAFAEL MARCHANTE, REUTERS

Le Maroc tient des élections legislatives aujourd'hui.

Situation préoccupante

La situation relative aux médias est jugée très préoccupante par Reporters sans frontières. Lors d'une conférence de presse tenue à Casablanca mercredi pour « sonner l'alarme », le secrétaire général de l'organisation, Robert Ménard, a interpellé le roi au sujet de ces « atteintes répétées à la liberté d'expression ».

« Vous ne pouvez à la fois expliquer que le Maroc est tourné vers l'avenir et la modernité et traiter ainsi une presse sans laquelle il serait risible de parler de démocratie.... Le pays est sur une pente dangereuse et vous en portez la responsabilité », a-t-il prévenu.

Malgré ses démêlés des derniers mois, Abderrahim Ariri se dit convaincu que le monarque est favorable à la liberté de la presse. Il rappelle que la situation pour les médias a sensiblement évolué depuis la mort du père du roi, Hassan II, qui dirigeait le pays d'une main de fer.

« Je n'ai jamais respecté Hassan II mais j'avais peur de lui. Je n'ai pas peur de Mohammed VI mais je le respecte », souligne M. Ariri.

Le monarque, croit-il, doit composer avec un cercle de personnalités influentes au sein du régime qui sont attachés au statu quo. Au bout du compte, leurs tentatives de censure vont avoir un effet contraire à celui qui est souhaité, pense M. Ariri, qui se dit touché par l'élan de solidarité de la population à son égard.

« Les Marocains veulent que leurs droits soient respectés », conclut-il.

« Vous ne pouvez à la fois expliquer que le Maroc est tourné vers l'avenir et la modernité et traiter ainsi une presse sans laquelle il serait risible de parler de démocratie.... »



PHOTO ORLANDO SIERRA, AFP

Quarante-trois militants et candidats, acteurs des élections législatives et municipales qui auront aussi lieu dimanche au Guatemala, ont été tués. La famille Uyu Sican pleure une parente, candidate aux municipales, trouvée assassinée.

PRÉSIDENTIELLE AU GUATEMALA

La violence monopolise la campagne électorale

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

CIUDAD GUATEMALA — Une flaque sombre, du sang séché, est encore visible sur l'asphalte. Il y a moins de 24 heures, un homme a été abattu en plein après-midi dans la zone 10 de Ciudad Guatemala, un quartier tranquille où se trouvent les centres commerciaux les plus chic de la capitale. Accoudé au comptoir d'un bar voisin, Antonio se félicite à demi-mots de la disparition de ce «parasite». «Il avait quatre téléphones portables dans la poche, lâche-t-il en éclusant un verre de rhum… Ce voleur est tombé sur plus fort que lui, on ne va pas pleurer!»

Au Guatemala, il faut bien plus qu'un cadavre sur le trottoir pour émouvoir les foules. Lors des six premiers mois de l'année, 2857 homicides ont été recensés, soit plus de 15 par jour. Pour certains, le narcotrafic est à l'origine de cette hécatombe, 90 % de la cocaïne sud-américaine à destination des États-Unis passant par le Guatemala. Pour d'autres, cette violence est un héritage des 36 années de guerre civile qui ont déchiré le pays, laissant dans leur sillage un million d'armes non déclarées. «La seule chose qui est sûre, tranche Antonio, c'est qu'il nous faut un homme politique qui n'ait pas peur de taper fort.»

La manière forte

Antonio, qui parle à la cantonade, ne cache pas ses préférences pour le général Perez Molina, candidat à la présidentielle de dimanche. Cet ex-militaire de 56 ans a en effet su exploiter l'angoisse sécuritaire qui étreint le pays. Les affiches de son Parti patriote, ornées d'un poing levé, et son slogan de campagne, qui prône une «main de fer» contre la délinquance, se passent de commentaires. Proposant d'augmenter de 50 % les effectifs de la police, le «Général» veut aussi rétablir la peine de mort et décréter l'état d'urgence dans les régions les plus violentes.

Pour le candidat social-démocrate Alvaro Colom, qui fut longtemps seul en tête des sondages, ces mesures rappellent les heures les plus sombres de la guerre : «Le pays a déjà subi 50 années de main de fer, Perez Molina veut nous en offrir quatre de plus», ironise le représentant de l'Union nationale de l'espérance. Cet industriel issu d'une grande famille de politiciens, postulant pour la troisième fois à la présidence, entend aussi lutter contre la délinquance en créant des emplois et en renforçant l'action sociale de l'État. Sur le plan économique, en revanche, ce partisan de l'économie de marché et de l'accord de libre-échange avec les États-Unis ne détonne guère dans le paysage local.

50 % de Guatémaltèques pauvres

«Ce serait un abus de cataloguer Colom à gauche, analyse le politologue Juan Francisco Garcia. La gauche, ici, n'est représentée que par trois petits partis très minoritaires; la droite, ce sont 10 candidats à la présidentielle sur 14… La société guatémaltèque reste encore très conservatrice.» «Les principaux candidats sont soutenus pas les mêmes intérêts économiques, ajoute Edelberto Torres Escobar, membre du groupe d'étude El Observador, et surtout ils ne veulent pas s'attaquer à la seule vraie réforme qui pourrait permettre aux 50 % de Guatémaltèques qui vivent dans la pauvreté d'en sortir: la réforme fiscale. Ils préfèrent faire de la surenchère sur l'insécurité, ajoute-t-il. Certains proposent d'y mettre fin en huit mois, pour d'autres, ce sera trois mois!»

La violence a d'autant plus monopolisé la campagne électorale qu'elle a aussi touché les politiciens. Quarante-trois militants et candidats, acteurs des élections législatives et municipales qui auront aussi lieu dimanche, ont été assassinés. Du jamais vu depuis la fin de la guerre. Avec 15 victimes, le parti d'Alvaro Colom a été le plus touché. Voyageant en hélicoptère pour éviter les embuscades, accompagné en permanence par une dizaine de gardes du corps, le candidat social-démocrate a régulièrement mis en garde les électeurs contre un retour en force du lobby militaire, sans pour autant enrayer la percée de son adversaire: affichant un retard de 20 points dans les sondages au début de la campagne, Otto Perez Molina était annoncé mercredi dernier à égalité avec Alvaro Colom.

Rigoberta Menchu loin d'être favorite

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

Prix Nobel de la paix en 1992, première femme indienne candidate à la présidence dans un pays où 50 % de la population est indienne, Rigoberta Menchu ne réunit que 5 % des intentions de vote dans les sondages.

Pour José Davila, directeur de l'Institut centraméricain d'études politiques, le paradoxe n'est qu'apparent. «Rigoberta Menchu est une activiste reconnue mais il lui a manqué deux éléments essentiels dans cette campagne: de l'argent et un parti organisé. D'autre part, poursuit-il, les Indiens du Guatemala sont divisés entre 23 ethnies qui ne parlent pas la même langue, qui sont discriminées… Ils n'ont pas de sentiment d'appartenance politique.»

Attendue à gauche, Rigoberta Menchu a aussi surpris en refusant cette étiquette. Choisissant comme colistier un ancien président de chambre de commerce, elle a adopté un programme de réconciliation qui aborde les droits indigènes, sans les mettre au centre de ses préoccupations.

Reconnue par les intellectuels mayas, mais coupée de la base syndicale et rurale, Rigoberta Menchu n'a pas su trouver sa place dans cette campagne. Elle espère cependant installer son mouvement dans le paysage politique en remportant une quinzaine de sièges à l'Assemblée (sur 158) et nombre de municipalités.

La Syrie tire sur des avions israéliens

AGENCE FRANCE-PRESSE

DAMAS — La Syrie a annoncé que sa défense antiaérienne avait tiré hier à l'aube sur des avions israéliens qui avaient violé son espace aérien, faisant monter la tension entre les deux voisins ennemis.

Israël s'est refusé à tout commentaire. Ni la présidence du Conseil ni le ministère des Affaires étrangères à Jérusalem n'ont voulu réagir.

Le ministre de l'Information syrien Moshen Bilal a déclaré à la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira que «la direction syrienne étudie avec sérieux la nature de sa riposte (…) à l'agression» israélienne.





FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

À la défense de TV5



nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Lorsque la France a fait savoir qu'elle souhaitait réorganiser ses services audiovisuels étrangers, l'onde de choc s'est fait ressentir jusqu'au Québec. C'était prévisible. Les pays de la francophonie auraient fort à perdre si TV5 Monde, un des trois services avec France 24 et Radio France International, disparaissait. Un scénario catastrophe qui circule actuellement voit le président Nicolas Sarkozy profiter de la présence de TV5 à plusieurs endroits sur la planète pour diffuser France 24, la chaîne d'information continue créée sous le président Jacques Chirac. Même si la nouvelle venue est loin d'avoir fait ses preuves, le président français rêve tout haut d'une notoriété équivalente à la BBC ou CNN…

Bien que financée en grande partie par la France, TV5 n'a pas été créée pour servir les intérêts des Français.

Le Québec et le Canada doivent s'opposer catégoriquement à tout changement du mandat de TV5 Monde. Bien que cette chaîne, composée de plusieurs partenaires, soit en grande partie financée par la France, elle n'a pas été créée pour servir les intérêts des Français. Son objectif est d'abord et avant tout de refléter et soutenir la culture francophone partout dans le monde et c'est dans cet esprit que la France doit concevoir la réorganisation de ses trois services audiovisuels étrangers.

Les deux ministres de la Culture, Josée Verner et Christine St-Pierre, ont raison de vouloir défendre ce principe. Québec investit 2,6 millions de dollars dans TV5 Monde, Ottawa autour de 4 millions. C'est bien peu en échange de la visibilité qu'ils en retirent. Outre la diffusion des bulletins d'information québécois, TV5 présente également des émissions comme *La vie en vert*, *À la di Stasio* ou *Découverte*. C'est une belle opportunité de rayonner sur la planète francophone sans se ruiner. Soyons réalistes, le taux de pénétration de TV5 Monde demeure modeste et ses parts de marché n'ont rien à voir avec celles de Radio-Canada et TVA. Reste qu'au moment des attentats du 11 septembre 2001, TV5 Monde a retransmis les émissions spéciales de RDI dans toute la francophonie. Ce genre de visibilité n'a pas de prix.

De la même façon, grâce à TV5, les francophones du Canada peuvent regarder des émissions en provenance de la France, de la Belgique, de la Suisse ainsi que quelques pays d'Afrique francophone. Le talk-show *Tout le monde en parle* a d'abord été vu sur TV5 avant d'être adapté par un producteur d'ici. Et grâce aux liens qui unissent TV5 Monde et TV5 Canada, les Français expatriés au Québec ont pu regarder le débat Sarkozy-Royal en direct lors de la campagne électorale française.

Est-ce que le service est perfectible? Tout à fait. TV5 Canada se bat depuis des années pour obtenir une meilleure visibilité ainsi que des cases-horaires plus avantageuse pour les émissions québécoises diffusées sur TV5 Monde (ses dirigeants devraient également se questionner sur la pertinence d'exporter certaines émissions. Veut-on vraiment que les francophones hors-Québec se fassent une opinion du Québec en regardant le téléroman *Catherine*?) TV5 Canada pourrait profiter du brassage d'idées actuel pour affirmer sa position.

Durant la campagne présidentielle, le candidat Sarkozy a servi aux électeurs français un vibrant plaidoyer en faveur d'une francophonie « vivante et populaire ». Le Québec et le Canada devront le convaincre que sans la présence de TV5, une telle francophonie n'est pas concevable.



sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

L'UQAM abandonnée

DANIELLE LABERGE



L'auteure est rectrice par intérim de l'UQAM. Ce texte est extrait d'une déclaration qu'elle a faite hier au conseil d'administration de l'université, expliquant pourquoi elle ne serait pas de la course au rectorat.

Dès le début de mon mandat, j'ai cru essentiel de renouer activement les liens avec des acteurs sans le soutien desquels il serait impossible de réussir: l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation et le ministère des Finances. Durant toute cette période, j'ai travaillé de façon ouverte et collaboratrice tout en défendant les intérêts de l'UQAM. Ce travail était très exigeant et souvent ardu. Si la sortie de cette crise était simple, comme plusieurs se plaisent à le répéter, nous n'y serions plus.

Au-delà des divergences qui ne pouvaient manquer de se manifester au cours de nos discussions, je croyais que la défense de l'intégrité d'une grande université publique serait le ciment de cette collaboration. Je dois déplorer que depuis le début de mon intérim jamais, à aucune occasion, le siège social de l'UQ n'est-il venu publiquement à la rescousse de l'UQAM, bien au contraire. Si le doute pouvait encore être possible, les trois derniers mois m'auront apporté des preuves irréfutables à cet effet. Une telle situation soulève, hors de tout doute, la question de la gouvernance et du rôle du siège social de l'UQ dans le panorama universitaire québécois. S'il ne s'agit pas là de l'objet principal de mon message, il s'agit néanmoins d'un élément crucial dans mon analyse de la situation. Frappée par une crise sans précédent, pressée de trouver des solutions viables et responsables, voilà que l'UQAM est mise au banc des accusés, voire abandonnée à son sort par ceux-là même qui devraient venir à sa rescousse au sein d'un réseau solidaire. J'en suis choquée.

Au fil des mois, nous avons déployé des efforts soutenus, empreints de bonne foi et de transparences dans nos échanges avec les ministères et l'Université du Québec. Nous avons mis beaucoup de soin afin d'éviter que notre situation financière n'ait de larges répercussions bien au-delà de notre seule université. Nous avons tenté, avec toute l'énergie possible, de trouver une solution au projet de l'îlot Voyageur dans le meilleur intérêt public. Nous avons apporté une attention particulière afin de valider toutes les données que nous transmettions à nos partenaires. Nous nous sommes conformés à des directives, parfois surprenantes, pour éviter les indiscrétions qui auraient pu nuire à nos efforts. Tout cela semble maintenant traité comme tergiversations et incompétence.

Les déclarations récentes et virulentes de la ministre Courchesne aux journaux ne laissent aucun doute à ce sujet. Cette véhémence en a étonné plus d'un, tout comme son interdiction faite à l'UQAM d'évoquer sa situation de sous-financement chronique alors que l'ensemble des universités réclame un réinvestissement majeur de la part du gouvernement.

L'UQAM est une université extraordinaire et l'appui constant d'un grand nombre de personnes au cours des derniers mois m'a permis de déployer des énergies que je ne me savais pas avoir. Néanmoins, au sein même de l'UQAM, j'ai constaté une certaine incapacité à transcender des intérêts particuliers dans la défense de notre organisation, un désir par trop prépondérant de chercher des coupables plutôt que de proposer des solutions.

FORUM@LAPRESSE.CA

Une décision inacceptable !

Je désire commenter la décision du directeur général des élections du Canda de permettre aux femmes portant un voile islamique qui cache entièrement leur visage de voter aux trois élections partielles du 17 septembre, sans montrer leur visage. Je suis excédé de ces accommodements ridicules. Porter le voile en 2007 est davantage un geste politique qu'un geste religieux. Quand on choisit de vivre dans un pays libre comme le Canada, on en respecte la culture et les traditions, et le voile n'en fait pas partie. Où est la logique de se battre pour garder un symbole d'oppression et de soumission?

Michel Fournier



PHOTO PHIL NOBLE, ARCHIVES REUTERS
La décision du DGE canadien de permettre aux femmes voilées de pouvoir voter aux élections partielles du 17 septembre ne plaît manifestement pas à nos lecteurs.

Une injustice

Je ne suis pas d'accord! Aux dernières élections, j'avais oublié ma carte d'identité et je n'ai pas pu voter! J'étais là devant eux avec ma carte de voteur et mon adresse mais je n'avais pas de carte avec ma photo et je n'ai pas pu voter! Quelle est la différence? Ça suffit les injustices! Il devrait y avoir une loi qui dit si tu deviens canadien, tu agis comme le reste de nous tous.

D. Brunet
Gatineau

À l'encontre de nos valeurs communes

Cette décision n'est pas acceptable. Voilà justement un exemple d'un accommodement qui va complètement à l'encontre de nos valeurs communes. Je suis contre et je pense que tous les électeurs devraient à l'avenir se prévaloir du droit de cacher leur visage. Même règle pour tous.

Suzille Boyle

Et les voleurs de banque?

Ça va faire! Je pensais que c'était clair en mars dernier, lorsque la question a été discutée au niveau provincial. Ça s'en vient ridicule. Tant qu'à y être, les voleurs de banque peuvent bien se présenter aux urnes avec leur cagoule, un coup parti. Qui nous dit que d'aucuns n'en profiteront pas pour aller voter plus d'une fois? J'espère de tout cœur que le DGE va changer d'idée d'ici là. C'est inacceptable!

Rachel Dumais

De l'aplatventrisme

Ridicule et archi-con. Comment peut-on en être rendu à faire de l'aplatventrisme devant quelques cinglées qui n'ont qu'à retourner dans leur pays d'origine s'ils ne sont pas contentes. Pathétique.

Réal Gagnon

Un préjugé tenace

Dans le texte d'Alain Saulnier de ce matin, vous avez mis en sous-titre et en exergue deux citations qui font directement référence à la « manipulation » dont les journalistes seraient victimes de la part des relationnistes, exprimant un préjugé encore trop souvent tenace. Les relationnistes ne sont pas des propagandistes. Ils présentent le point de vue de l'organisation qui les engage tout comme les avocats représentent leurs clients devant les tribunaux. Je suis convaincu que lorsqu'un journaliste parle à un relationniste, il n'oublie jamais que ce dernier joue un rôle professionnel et représente son client, tout comme un relationniste qui parle à un journaliste n'oublie pas non plus que le journaliste est également un professionnel de l'information avec un point de vue et une mission tout à fait différents. Heureusement que les journalistes chevronnés ne se laissent pas manipuler, mais, de grâce, arrêtons de stigmatiser les méchants relationnistes dont la vocation serait, selon certains, d'être des obstacles à la vérité. Ce sont eux qui, souvent, fournissent aux journalistes des informations qu'ils ne pourraient pas obtenir sans leur collaboration, et cette collaboration ne signifie pas collusion.

Bernard Motulsky
Cotitulaire de la chaire en relations publiques, UQAM

Rien d'étonnant!

Quoique décevante, l'attitude d'Alain Saulnier, le « directeur général de l'information à Radio-Canada » dans ce texte envoyé aux journaux intitulé « Rien de complaisant », est révélateur de quelqu'un qui se défend et refuse toute remise en question. Ce refus catégorique de reconnaître un profond malaise de plusieurs citoyens face à ces journalistes grassement protégés et orientés par nos militaires dans leur reportage sur l'aventure militaro-humanitaire de l'Afghanistan est un triste signe d'une information diluée et confuse qui n'a rien à voir avec l'objectivité journalistique. Objectivité tronquée et partiale. Information qui n'a d'aucune façon cette pureté que lui confère Alain Saulnier. Cette « mission » en Afghanistan est à réévaluer d'un bout à l'autre de son spectre. Dans sa mise en place, dans sa réalité quotidienne, dans sa compréhension d'une civilisation aux antipodes de la nôtre. Nous avons besoin d'observateurs dégagés de toute forme de pressions et d'orientations, ce qui ne semble pas le cas d'accompagnateurs de nos troupes gravement enlisés.

Jacques Léger
Montréal

La colère de Mulroney



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Presque 20 ans après l'échec de l'entente du lac Meech, Brian Mulroney a encore du mal à maîtriser sa colère. Dans ses mémoires, qu'il publiera lundi prochain, et dans l'émission spéciale pour le lancement du livre, l'ancien premier ministre règle ses comptes avec son adversaire et prédécesseur, Pierre Elliott Trudeau.

M. Mulroney accuse en fait M. Trudeau d'avoir largement contribué au déraillement du processus d'approbation de l'entente du lac Meech et donc d'être le grand responsable de ce qu'il estime être le plus grand échec de sa carrière politique.

Il a raison. Pierre Elliott Trudeau a dénoncé cette entente qui aurait permis le retour du Québec dans le giron constitutionnel canadien. Et ses interventions ont largement contribué à torpiller le projet. Avec des conséquences incalculables dont on sent encore les effets aujourd'hui. Ce fut un des grands moments de la bêtise politique du Canada contemporain. Le terme est fort? C'est l'expression que le grand homme politique a employée dans ses attaques contre les partisans de l'entente.

Et pourtant, au Canada, on voue une admiration sans bornes, qui confine parfois à l'adulation, à la mémoire de l'ancien premier ministre libéral, tandis que l'ancien premier ministre conservateur reste honni et détesté. Une caractéristique fascinante de la psyché canadienne qui n'est évidemment pas étrangère à l'animosité que M. Mulroney manifeste à l'égard de M. Trudeau.

L'entente du lac Meech ne faisait pas l'unanimité. Dans ce débat très serré, l'intervention de M. Trudeau a sans doute fait pencher la balance, en donnant une caution morale à ses opposants, et en privant ses artisans d'un appui important qui aurait permis de se rapprocher d'un consensus. Certains se souviendront de sa mémorable lettre à *La Presse*: « Le Canada s'en portera mieux si le monstre du lac Meech retournait se noyer au fond du lac d'où n'aurait jamais dû surgir sa tête hideuse. » Mais n'oublions pas tout le travail de coulisse de ses alliés, notamment celui du premier ministre terre-neuvien Clyde Wells qui en a signé l'arrêt de mort.

Brian Mulroney accuse Pierre Elliott Trudeau d'avoir largement contribué au déraillement de l'entente du lac Meech.

Les conséquences ont été lourdes. On a tué un projet qui visait à effacer la cicatrice laissée par le rapatriement de la constitution dont le Québec avait été exclu, dans un effort de réconciliation qui passait notamment par la reconnaissance de son caractère distinct. Cet échec a ébranlé les Québécois de toutes couleurs et redonné vie à un courant souverainiste affaibli. On connaît la suite: la volte-face politique de Lucien Bouchard, le référendum presque remporté par le OUI en 1995 et la naissance du Bloc québécois qui, encore maintenant, bouscule la politique fédérale. Le coût, pour le Canada, a été énorme.

Et pourquoi? On pourra invoquer la défense de grands principes, la vision de M. Trudeau, opposé à un statut particulier pour le Québec. Mais il y avait aussi la vanité d'un premier ministre à la retraite, qui ne voulait pas que quelqu'un réussisse là où il avait échoué. Et l'entêtement qui l'empêchait de reconnaître que le rapatriement de la constitution sans le Québec, dans un climat de magouille peu honorable, pouvait poser problème.

Mais ce qui est fascinant, c'est que le Canada, qui en paie encore le prix, ne lui en ait pas tenu rigueur. Le Canada anglais voue à M. Trudeau un culte ému qui a pris, ces dernières années, une tournure monarchique avec l'engouement que suscite l'arrivée en politique de son fils Justin, qui n'a pourtant pas les talents de son illustre papa.

Ce culte repose sur un savant exercice de mémoire sélective. On pensera à l'importante contribution de M. Trudeau qu'est la Charte des droits, en oubliant commodément le reste, notamment qu'il a laissé le Canada dans un bien plus mauvais état qu'il ne l'avait pris: plus divisé que jamais, diminué économiquement, au bord de la crise financière.

Son successeur n'a rien fait d'autre que de réparer les dégâts, en redonnant au Canada un nouvel élan économique avec le libre-échange, en évitant la crise financière avec une lutte au déficit et une réforme fiscale, en travaillant à une réconciliation avec le Québec. Et c'est cet héritage de Brian Mulroney qui a assuré le succès du règne de Jean Chrétien.

Un peu comme si, pour reprendre cette allégorie monarchiste, le Canada vénérait M. Trudeau pour le sens de grandeur qu'il a donné à ce pays insécure, la magie de Versailles, qui brille de mille feux quand on oublie que les courtisans faisaient leurs besoins derrière les rideaux. Tandis qu'on reproche encore à M. Mulroney, en quelque sorte le concierge, d'avoir voulu faire le ménage.

Le « gros papa » de l'opéra

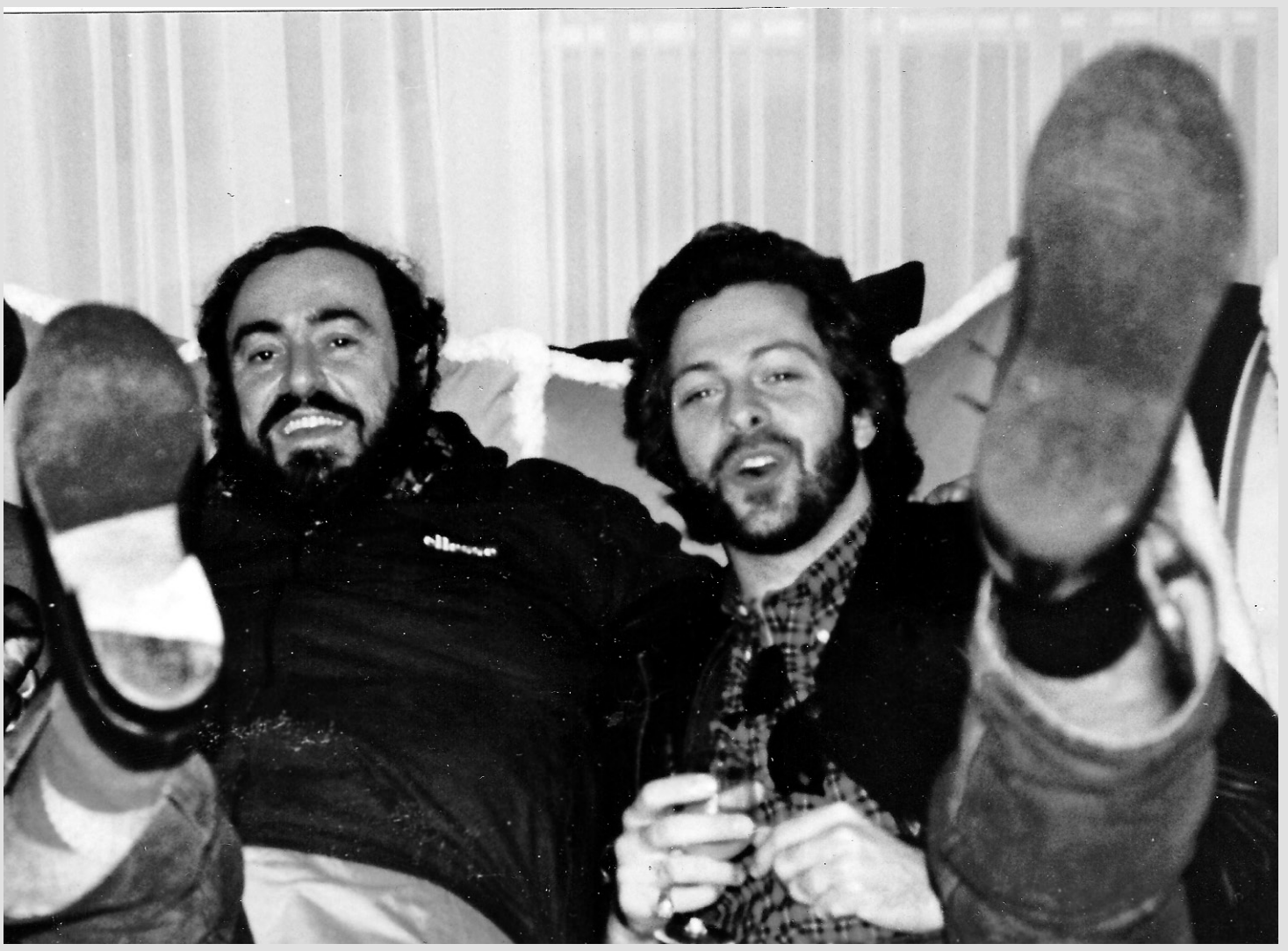


PHOTO FOURNIE PAR GINO QUILLICO

Luciano Pavarotti et Gino Quilico, dans une pose plutôt inhabituelle. Pour l'artiste québécois, le départ du ténor italien laisse un vide profond.

Pavarotti a été le plus grand ambassadeur du monde de l'opéra, celui qui a rendu l'**art lyrique accessible à tous**, qui l'a démocratisé

GINO QUILICO
L'auteur est artiste lyrique de réputation mondiale.

Luciano Pavarotti était le père de l'opéra, le « gros papa » de l'opéra.

Le départ Luciano est pour moi une perte immense. Je ressens déjà un vide profond. Ça me ramène au jour où j'ai perdu mon père, Louis Quilico, que l'on surnommait le mini-Pavarotti. Luciano était le dernier lien de cette tradition musicale qui me ramenait à lui.

Grâce à mon père, j'ai grandi dans cet univers. Toute mon enfance en a été empreinte. Luciano était l'ami de mon père. Comme son père, Fernando Pavarotti, chantait un peu, la similarité de nos relations père-fils l'attendrissait et a créé un lien particulier entre nous. Maintes fois, il m'a prodigué des conseils personnels et professionnels.

Je me souviens avec émotion d'un moment unique lors d'un séjour à New-York alors qu'en toute simplicité il m'a appris à faire les pâtes et m'a chanté bon anniversaire.

Cette voix magnifique et unique, jamais nous ne l'oublierons. Ni ce sourire, qui apportait la joie à tout le monde.

Il fut le plus grand ambassadeur du monde de l'opéra, qui aura rendu l'art lyrique accessible à tous, qui l'aura démocratisé.

Je conserverai toujours dans mon cœur le souvenir d'avoir eu l'honneur de chanter avec lui partout dans le monde.

Personne ne pourra oublier ce grand mouchoir blanc, cette immense écharpe autour de son cou, cette personnalité unique et cette générosité.

Aujourd'hui, c'est cette génération de chanteurs d'opéra qui appartient à mon père et à Luciano que je perds, que nous perdons tous.

Addio Pavarotti !

NATALIE CHOQUETTE



Grande fan de Pavarotti, l'auteure est soprano.

Le monde pleure un grand ténor.

Et la diva aussi pleure ce grand ténor qu'un grand ténor: Pavarotti était unique, et il le sera toujours dans mon cœur, comme pour bien des gens.

Les fées de l'opéra se sont penchées sur un certain berceau le 12 octobre 1935 à Modena, en Italie, et elles ont insufflé à un petit nourrisson dénommé Luciano une voix généreuse et porteuse de précieux contre-ut qui allaient faire la renommée mondiale de celui qui a réussi à populariser avec amour le grand art lyrique.

Comme j'aurais voulu entendre son cri primal!

J'ai eu le bonheur d'entendre ce que devint ce cri en 1997, au SkyDome de Toronto, lors du concert des trois ténors. Ce fut pour moi, qui aime tant l'opéra, un moment historique. Trois voix d'or en une seule soirée. Chaque chanteur nous offrait frissons et émotion à volonté, même si un stade n'est pas un lieu idéal pour entendre la beauté naturelle d'une voix lyrique dans toute sa splendeur.

Je dois cependant vous avouer que lorsque Pavarotti s'avançait vers le public tenant son mouchoir blanc à la main et ouvrant ses deux bras comme s'il y avait de la place pour chacun de nous dans son cœur, nous savions que nous avions affaire à une légende vivante avant même qu'il n'ouvre la bouche pour nous livrer ce son unique, cette voix que l'on reconnaît entre toutes, comme celle de Maria Callas d'ailleurs.

Pour moi, la voix de Pavarotti transportait tout ce j'aime de l'Italie: le soleil, l'amour, l'émotion, la pasta, le vin rouge, la mamma et bien sûr, l'opéra.

Et je vais partager avec vous un petit secret: lorsqu'il m'arrive parfois de manquer de courage dans la vie, je mets mon CD de Pavarotti qui chante *Nessun Dorma* de l'opéra *Turandot* de Puccini, et vers la fin, lorsque je l'entends chanter « Vinceró, vinceró! » (Je vaincrai, je vaincrai!), je retrouve toute la force qu'il me faut pour continuer avec confiance mon petit cheminement sur cette terre.

Merci Luciano d'avoir partagé avec tant de monde ton immense talent et ton infinie passion pour le bel canto. Quand je pense que tu peux maintenant discuter directement de musique avec Verdi, Puccini, Rossini, Donizetti, Bellini, Monteverdi... Tu vas nous manquer.

Une voix en or

Non seulement était-il le plus grand ténor au monde, il était le plus grand ambassadeur du chant classique au monde. Sa voix d'or, son émotivité palpable et sa joie de vivre ont touché le monde entier. Il sera reconnu à jamais dans l'histoire de l'Italie, au même niveau que Jules César et Leonardo Da Vinci, comme celui qui conquit le monde... par son chant et créa la plus grande légion d'admirateurs... Que Dieu veille sur lui!

Pierre Chamberland

Pas d'égal

Luciano Pavarotti était le plus grand chanteur du monde moderne. Il n'a pas connu d'égal. Je suis moi-même chanteur et je sais apprécier ce don unique qu'avait Luciano de nous faire passer par toute une gamme d'émotions avec seulement sa voix. M. Pavarotti était un être généreux, toujours aux aguets d'une œuvre de charité ou de pouvoir saisir l'occasion d'aider une autre personne. Il n'a pas eu peur d'épauler ses collègues chanteurs comme Andrea Bocelli. Le monde en général manquera non seulement sa voix unique mais aussi son extrême humanisme. Adieu, on se reverra.

Alain Richard

Un répertoire... limité

Pavarotti avait une voix magnifique. De là à dire qu'il était le plus grand de notre époque ou le plus grand de tous les temps, il y a une marge. Son répertoire était des plus limités: il n'a jamais pu interpréter les grands rôles de Verdi (*Otello* – il a été hué à Milan quand il l'a essayé) ou wagnérien. Domingo lui est fort supérieur, mais son agence de pub est moins efficace.

G. Clermont

Un chanteur commercial

Pavarotti avait une très belle voix de ténor lyrique, surtout dans *Puccini*. Mais son répertoire était plus que limité. Contrairement à Domingo (un Espagnol qui a interprété autant Berlioz, Saint-Saëns et Wagner que Verdi), Pavarotti chantait toujours les mêmes opéras et chansons napolitaines. De plus, quelle idée de se produire en spectacle avec Sting! Sans oublier son film, *Yes, Giorgio*. Un chanteur d'opéra assez commercial!

Bernard Gervais

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Faites de bonnes affaires grâce à nos tarifs vraiment avantageux.

Doublez vos minutes.



99 $*

MOTOKRZR[MC]

Forfait avec appels entrants illimités à 65 $

~~500~~ 1000 minutes locales en tout temps[1]

appels locaux entrants illimités[2]

minutes illimitées les soirs et week-ends (19 h - 8 h)

appel en attente, renvoi automatique, conférence à trois[3]

facturation à la seconde[4]

EN PRIME : appels locaux illimités pendant 3 mois[5]

Les tarifs les plus abordables au Canada[7]

Cause toujours[MC]...

solomobile.ca

Solo[MC] mobile

3504383A

Offert dans les kiosques Solo suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BROSSARD
Mail Champlain
LASALLE
Carrefour Angrignon
MONTRÉAL
Plaza Alexis Nihon
POINTE-CLAIRE
Centre d'achat Fairview
QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
ROSEMÈRE
Place Rosemère
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades
St-Bruno

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
BELOEIL
Mail Montenach
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
18, rue du Manège
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5 Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409 46e Avenue
LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval - kiosque
Centre Laval
Megacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTREAL
892, rue Ste Catherine ouest
4399, rue St-Denis
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
6855, rue St-Jacques ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île - kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades
St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232 rue Seré
La Place Vertu
ST-LEONARD
4524 Jean Talon est
6050 boul. Métropolitain est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TRACY
604 route Marie Victorin
TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francs sud
La Grande Place des Bois-Francs

Offert chez: booth the telephone booth

À jour en date du 25 août 2007. Les clients doivent fournir une carte d'étudiant international valide au moment de l'achat. Offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau numérique principal de Solo Mobile, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 17 h à 8 h, et week-ends du vendredi 17 h au lundi 8 h. Chaque forfait (minutes ou volume) est facturé sur une base mensuelle et, à moins d'indication contraire, les minutes pour les appels voix s'appliquent au temps d'antenne ; les frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) sont en sus à l'extérieur de votre zone d'appel. Des frais additionnels, tels que les frais d'accès au service d'urgence 9-1-1 (0,50 $/mois), les frais d'accès au réseau (prépayé 3,95 $/mois et mensuel 6,95 $/mois) et les frais uniques d'activation (35 $), s'appliquent. Des frais uniques de 35 $ sont applicables lorsqu'un client passe d'un forfait mensuel au service prépayé. Avec toute utilisation de données, des frais d'utilisation d'Internet mobile de 3 ¢/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas abonné au service Internet mobile illimité et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Les prix et les offres sont modifiables sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. [1] Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à tout forfait mensuel Solo. [2] S'applique aux messages envoyés et reçus à l'intérieur des zones de couverture de Solo Mobile par les fournisseurs participants au Canada et aux États-Unis. Exclut les alertes texte et les messages internationaux et payants ainsi que les messages envoyés au moyen d'un logiciel de messagerie texte. [3] S'applique aux appels interurbains en provenance et à destination du Canada, effectués dans les zones de couverture de Solo Mobile et de ses partenaires. [4] La facturation à la seconde est offerte avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement à tout forfait voix mensuel de Solo. S'applique aux appels locaux. [5] Compte tenu du tarif des forfaits mensuels, de la facturation à la seconde sur les appels locaux, et de l'accès à un réseau pancanadien, avec un engagement minimal de 2 ans à un forfait mensuel de Solo Mobile ; à l'exception des tarifs promotionnels et interurbains. Solo, le logo Solo Mobile et Cause toujours sont des marques de commerce de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence.

3501823

cyberpresse.ca

L'ACTUALITÉ MISE À JOUR EN TEMPS RÉEL ET ENCORE PLUS



Avec une équipe de **500** journalistes, photographes et collaborateurs à travers le Québec, **cyberpresse.ca** vous communique la nouvelle en profondeur, mise à jour **24 h sur 24**, **7 jours sur 7**, et vous propose un dialogue interactif.

- DES REPORTAGES MULTIMÉDIAS EXCLUSIFS RÉALISÉS AUX QUATRE COINS DU MONDE
- PLUS DE 7 000 PHOTOS REGROUPÉES DANS DES ALBUMS THÉMATIQUES
- DES BLOGUEURS DE RENOM QUI VOUS INVITENT À RÉAGIR À LEURS PROPOS. RETROUVEZ STÉPHANE LAPORTE, PATRICK LAGACÉ, RICHARD HÉTU, FRANÇOIS GAGNON, SOPHIE COUSINEAU, MARIE-CLAUDE LORTIE ET BIEN D'AUTRES ENCORE
- MONCINEMA.CA, UN TOUT NOUVEAU SITE CONSACRÉ AU CINÉMA AVEC TOUTES LES SORTIES EN SALLES ET EN DVD, LES HORAIRES, LES CRITIQUES ET LES BANDES-ANNONCES
- UN GUIDE TÉLÉ DÉTAILLÉ ET INTERACTIF
- UN POOL POUR PROFITER DE LA FIÈVRE DU HOCKEY
- DES TRUCS ET ASTUCES D'EXPERTS DE LA MAISON SUR MONTOIT.CA
- LES PHOTOS DES MODÈLES 2008 SUR MONVOLANT.CA
- LE POULS DU MILIEU TECHNOLOGIQUE SUR TECHNAUTE.COM
- TOUTE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AU QUÉBEC SUR LAPRESSEAFFAIRES.COM
- UN SERVICE D'ALERTES POUR RECEVOIR LES NOUVELLES SUR VOTRE CELLULAIRE (MOBILE.CYBEPRESSE.CA)

CYBERPRESSE.CA : DE L'INFORMATION À DÉCOUVRIR À TOUTE HEURE DU JOUR !

3505723A

Montréal vendredi 7 septembre 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique

cyberpresse.ca
LA PRESSE

L'INFORMATION EN GRAND !

DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE

Avec ses nouvelles exclusives, ses enquêtes, ses grands reportages, ses analyses approfondies, ses correspondants à Paris, New York et Los Angeles et ses envoyés spéciaux partout dans le monde, *La Presse* vous offre encore cet automne **la couverture de l'actualité la plus complète qui soit.**

CAHIERS SPÉCIAUX

À COMPTER DE SAMEDI, *LA PRESSE* PUBLIERA UNE SÉRIE DE **CAHIERS SPÉCIAUX** THÉMATIQUES. DES GUIDES PRATIQUES POUR VOUS AIDER DANS VOS CHOIX DE TOUS LES JOURS.
DEMAIN : LA NOUVELLE BOÎTE À LUNCH.



2 NOUVEAUX CHRONIQUEURS



PATRICK LAGACÉ
COMMENTE TOUS LES PHÉNOMÈNES, GRANDS ET PETITS, QUI FONT L'ACTUALITÉ



HUGO DUMAS
S'INTÉRESSE AUX MÉDIAS ÉLECTRONIQUES ET À LA CULTURE POPULAIRE

EXPRESSO

UN NOUVEAU CAHIER CONSACRÉ À LA CRITIQUE DES BD, CD, DVD ET JEUX



À VOS AFFAIRES

DEUX NOUVELLES PAGES CHAQUE DIMANCHE CONSACRÉES À LA CONSOMMATION SOUS TOUTES SES COUTURES



PLUS LECTURES

UN CAHIER REPENSÉ QUI PROPOSERA LE DIMANCHE QUI **DES REPORTAGES, DES ANALYSES, UNE ENTREVUE DE FOND** RÉALISÉE PAR RIMA ELKOURI ET UNE SECTION DANS LAQUELLE **NOTRE OFFRE EN MATIÈRE DE LIVRES SERA AUGMENTÉE**.

Une rentrée stimulante !



Philippe Cantin

Dans un monde complexe, où les enjeux qui touchent notre société résonnent chez nous comme dans les terres arides de l'Afghanistan, *La Presse* constitue plus que jamais une valeur sûre pour nos lecteurs.

Notre vision de l'information, basée sur la rigueur, la profondeur et l'ouverture sur le monde, est magnifiquement adaptée pour raconter et mettre en perspective les événements et les gens qui font l'actualité.

Voilà pourquoi nous abordons la rentrée avec un si vif enthousiasme. Les prochaines semaines s'annoncent en effet fascinantes. Le débat musclé autour de la mission canadienne en Afghanistan, d'où nos journalistes Hugo Meunier et Martin Tremblay nous proposent depuis plusieurs jours d'extraordinaires reportages, l'effervescence des milieux politiques à Québec et à Ottawa, la tournée de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, tout cela promet un automne chaud qui permettra à *La Presse* de continuer à assumer avec vigueur son rôle de leader en information au Québec.

Au-delà de ces couvertures, nous vous proposons aussi plusieurs nouveautés que vous découvrirez dans ces pages. Nous avons notamment créé un cahier Plus-Lectures, qui sera publié le dimanche. Résultat : une section dense, dans laquelle notre offre en matière de livres sera augmentée, et qui proposera aussi de grands reportages et une entrevue de fond réalisée par notre chroniqueuse Rima Elkouri.

Nous avons aussi renforcé le cahier À vos affaires du dimanche, en y ajoutant deux pages consacrées à la consommation.

En prévision d'une saison fertile en politique, les effectifs de nos bureaux de Québec et d'Ottawa ont été augmentés. De leur côté, les journalistes Patrick Lagacé (Informations générales) et Hugo Dumas (Arts et Spectacles) se joignent à notre équipe de chroniqueurs .

Toujours aux Arts, nous avons repensé notre grand cahier du samedi. Le dimanche, le cahier Expresso sera consacré à la critique de CD, DVD, jeux vidéo et jeux de société.

> « L'ACTUALITÉ DES PROCHAINES SEMAINES PERMETTRA À *LA PRESSE* DE CONTINUER À ASSUMER AVEC VIGUEUR SON RÔLE DE LEADER EN INFORMATION AU QUÉBEC. »

Les cahiers Affaires, Actuel, Sports, Mon Toit, Vacances/Voyage et L'Auto ne sont pas en reste. Vous découvrirez de nombreuses nouveautés au cours des prochains jours.

Nous avons aussi rafraîchi la facture graphique de notre journal, notamment les en-têtes de cahier qui nous permettront de mettre encore mieux en valeur nos contenus.

Bien sûr, la rentrée ne serait pas complète sans nos nouvelles exclusives, nos grands dossiers, nos chroniques stimulantes, nos enquêtes rigoureuses, les reportages de nos envoyés spéciaux et nos suppléments en papier glacé. Dès demain, vous pourrez lire notre Guide de survie de la rentrée et notre cahier spécial sur les boîtes à lunch, en plus de grands reportages dans chacune de nos sections.

Puis, lundi, nous publierons le premier volet d'une bouleversante série de notre journaliste Katia Gagnon sur des enfants qui, avant même de célébrer leurs 5 ans, ont déjà connu l'horreur. Une histoire terrible mais aussi pleine d'espoir.

À tous, bonne rentrée !

PHILIPPE CANTIN
Vice-président à l'information
et Éditeur adjoint

NOS GRANDS REPORTAGES DEMAIN :

Montréal ou Toronto ?
Une étude exclusive nous révèle laquelle des deux grandes villes canadiennes a le plus d'influence dans le vaste monde. **Cahier A**

Ne ratez pas votre rentrée
Notre guide de survie au travail. **Cahier Plus**

Brad Pitt, Cate Blanchett ou Patrick Bruel ?
20 films à surveiller cet automne. **Cahier Cinéma**

Le grand retour du football américain !
Six pages de reportages et d'analyses consacrés à la nouvelle saison de la NFL. **Cahier Sports**

ET DIMANCHE :

La patrouille du désert
Nos journalistes ont passé plusieurs jours à patrouiller le sud de l'Afghanistan à bord des blindés des Forces armées canadiennes. Voyez leur récit et leurs photos. **Cahier Plus/Lectures**

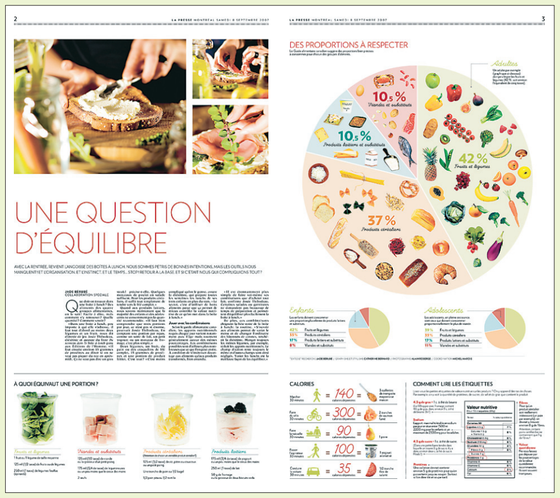
50 ans après *On the Road*
Que reste-t-il du livre-culte de la génération hippie ?
Cahier Plus/Lectures

Les trois tueurs
Un grand dossier sur les maladies qui tuent le plus au Québec.
Cahier Actuel Santé

NOS NOUVEAUTÉS

SAMEDI





DES CAHIERS SPÉCIAUX THÉMATIQUES

La Presse vous offrira au cours des prochaines semaines une série de guides pratiques pour vous aider dans vos choix de tous les jours.

Demain : la nouvelle boîte à lunch.





ACTUEL GOURMAND

Avec une présentation revue, encore plus efficace, notre cahier **Actuel Gourmand** est un rendez-vous incontournable des gourmets et amateurs de bons vins. Retrouvez chaque samedi nos spécialistes Robert Beauchemin, Jacques Benoit, François Chartier et notre équipe de collaborateurs réputés.

Demain : un dossier sur les fromages du Québec.

DIMANCHE



DE NOUVEAUX CAHIERS

À VOS AFFAIRES / CONSO

La consommation sera encore mieux servie dans le cahier **À vos affaires** avec deux pleines pages de chroniques toutes plus percutantes les unes que les autres telles que Produit en question, Acheter mieux, Trouvailles, les Bons comptes, l'Affaire est dans le sac, Technautes...



EXPRESSO

Un cahier consacré à la critique des BD, CD, DVD, jeux de société et jeux vidéo, où l'on mettra aussi l'accent sur des propositions de téléchargement de chansons.

EN SEMAINE

La Presse retrouvera dès lundi sa formule habituelle avec le retour du cahier Actuel, qui rejoindra notre grand cahier A, les Sports, les Arts et Spectacles et *La Presse Affaires*.

